

SELON LE MINISTRE CHARGÉ DES START-UPS

# «L'Algérie pourrait devenir la batterie de l'Afrique» P. 6

# CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Vaccination contre la Covid-19  
**Près de 16 000 inscrits**  
sur la plateforme numérique

Page 4

RÉCUPÉRATION DE L'ARGENT DE LA CORRUPTION À L'ÉTRANGER

# L'Algérie prête pour l'assaut

*Une source bien informée a confié à Crésus qu'un travail d'investigation est en cours et aurait bien avancé quant au listing et au repérage des domiciliations de ces avoirs, à leur quantification en plus de la préparation des procédures légales pour pouvoir récupérer cet argent appartenant au peuple algérien.*  
Lire page 3



Froger limogé par l'USMA  
**Mounir Zeghdoud,**  
nouvel entraîneur P. 14



Tunisie  
**La guerre contre**  
**le terrorisme**  
**«reste une priorité»** P. 11

ALI BENOUARI CONTESTE « L'USURPATION » DU NOM DE SON PARTI NON AGRÉÉ  
**« Nidaâ El Watan » : La polémique !**



*A peine lancé, le Collectif « Nidaâ El Watan » (L'appel de la patrie) fait déjà polémique.* Page 2

CRÉSUS  
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Mardi 9 mars 2021 ■ 7<sup>ème</sup> année n°584 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro



## ALI BENOUARI CONTESTE « L'USURPATION » DU NOM DE SON PARTI NON AGRÉÉ « Nidaâ El Watan » : La polémique !

*A peine lancé, le Collectif « Nidaâ El Watan » (L'appel de la patrie) fait déjà polémique.*

L'appellation est contestée par Ali Benouari, président d'un parti qui réclame son agrément depuis 2015, portant la même dénomination. L'ancien ministre du Trésor dans les gouvernements de Sid Ahmed Ghazali a dénoncé « l'usurpation » du nom de son parti par le Collectif créé samedi par de nombreuses associations et organisations de la société civile. Au-delà du contenu et des objectifs de chacun, le parti non agréé et le collectif, c'est donc cette « jolie » appellation qui divise. Les initiateurs du Collectif ont choisi « d'usurper le nom de mon parti, Nidaâ El Watan, un parti qui demande son agrément depuis mars 2015 », écrit Benouari dans une déclaration postée sur sa page facebook. Rappelant le parcours du combattant qu'il a dû faire, Ali Benouari précise que les services du ministère de l'Intérieur lui ont demandé en 2015 de prendre rendez-vous par téléphone, avant de procéder au dépôt du dossier d'agrément, mais c'est « le silence méprisant » qui dure depuis six ans. « Les appels téléphoniques restent sans réponse, j'ai introduit une demande de rendez-vous par fax en date du 31 mars 2015 et envoyé un autre par courrier recommandé en mars 2016. Courriers restés sans suite », regrette-t-il encore. Dernièrement, Benouari a même été jusqu'à solliciter, en date du 17 janvier, le médiateur de la République, Karim Younés. « Mais au lieu du résultat attendu, c'est le coup de théâtre de l'usurpation du nom du parti », fustige le rédacteur de la déclaration, affirmant que le refus du ministère n'a pas été un frein à l'existence de son parti qui, « s'est fait connaître à travers des interviews écrites ou audio-visuelles et diverses publications ». Nidaâ El Watan a participé, rappelle Ali Benouari, à toutes les réunions de l'opposi-



tion à Alger, « quand il fallait trouver des solutions de sortie à la crise politique, au cours des années 2016-2017, notamment au sein de l'ICSO et de la CNLTD ». Pour lui, il n'y a pas de doute que derrière le blocage qu'il subit, se cache une volonté de le priver de s'exprimer librement. « Il faut comprendre que l'objectif visé, à travers la non-reconnaissance de Nidaâ El Watan, est de priver ce parti d'une présence active sur le

terrain », assène-t-il. Pour la suite, Ali Benouari semble décidé de ne rien lâcher, car sur le plan juridique, la non-reconnaissance officielle de son parti « ne lui enlève pas ses droits en tant qu'entité politique ». « Faut-il rappeler, en outre, qu'avant d'obtenir son agrément, tout parti doit nécessairement se faire connaître et agir en vue de réunir suffisamment de membres fondateurs répartis à travers tout le territoire? »,

s'interroge-t-il. Avant de s'en prendre à l'administration qui, selon lui, « ne devait pas cautionner l'usurpation » d'un nom de parti juste parce qu'il n'est pas agréé. Benouari affirme enfin qu'il continuera « à agir » et à « s'exprimer en tant que président » de Nidaâ El Watan, confiant que « le peuple saura faire la différence entre l'authentique et le faux ».

A.M.

APRÈS DES MOIS DE BLOCAGE

### Dissolution de l'APC de Tlet-Douair (Médéa)

L'Assemblée populaire communale (APC) de Tlet-Douair vient d'être dissoute sur décision du wali de Médéa, suite à la situation de blocage qui prévalait au sein de cette assemblée depuis plusieurs mois, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya. Cette situation de blocage, qui dure depuis plus de trois mois, a engendré des dysfonctionnements qui se sont répercutés négativement sur la gestion des affaires de la commune et celles des citoyens, a-t-on expliqué. La décision de dissolution intervient, a-t-on ajouté, après le constat de dysfonctionnement dans la gestion de l'APC de Tlet-Douair, notamment le retard mis dans l'approbation du budget de la commune, la répartition des subventions financières, le retard également dans le lancement et l'exécution des projets affectés à la commune. La gestion des affaires courantes de l'APC a été confiée, a-t-on précisé, au secrétaire général de la commune, afin d'assurer la continuité, d'une part, du service public, et d'autre part, la prise en charge des préoccupations des citoyens et préserver les intérêts de la commune.

APS

UN SÉNATEUR DE L'EX-PARTI UNIQUE DEMANDE SON RETRAIT DE LA SCÈNE POLITIQUE

### Le FLN écarté des conciliabules et honni !

L'ancien parti unique traverse des moments difficiles ces derniers mois en plus d'une crise interne qui couve en son sein.

Le FLN est aujourd'hui totalement snobé par le président Tebboune qui l'a sciemment écarté des consultations politiques qu'il a entamées en recevant douze formations politiques dont le RND qui semble apparemment apparaître aux yeux du locataire du Palais d'El Mouradia encore fréquentable. En plus du FLN, le MPA de Amara Benyounés et TAJ de Amar Ghoul ont également été mis hors circuit. Ces deux partis associés au FLN ont indéfiniment soutenu à bras le corps le régime incarné durant vingt ans par Bouteflika avec toutes ses dérives et ses dérapages. Le RND est resté la seule exception de ce quatuor pour la simple et unique raison que le nouveau patron du parti Tayeb Zitouni fut un opposant intraitable à Ouyahia qui a dirigé le RND. Ce qui a peut-être sauvé ce parti. Tayeb Zitouni s'est vu accorder le 4 mars courant, une audience par le président Tebboune, dans le cadre des consultations politiques du chef de l'Etat. A l'inverse, l'ex-parti unique en qui les reproches ne s'arrêtent pas de s'abattre

sur lui pour avoir aveuglément suivi le régime déchu et ses innombrables dérapages, ses jours sont annonciateurs de mauvaises surprises. D'ailleurs le sénateur Mahmoud Kessari, un proche de Belkhadem qui n'a pas sa langue dans sa poche a compris que les jours du vieux parti sont désormais comptés. Dans une tribune adressée aux militants du parti, le jeune sénateur avertit de la prochaine déchéance du parti lors des prochaines élections législatives et locales, car dit-il « le peuple est déterminé à le lui faire payer ». Il s'adresse également aux responsables et aux cadres du parti pour qu'ils fassent preuve de discernement afin d'empêcher la participation du FLN aux prochains scrutins. Aussi suggère-t-il la non-participation du FLN à ce double scrutin. « Le peuple va exiger et exigera encore le retrait du FLN lors des prochaines élections » et recommande à la direction actuelle de songer à « restructurer le parti en écartant les opportunistes et les arrivistes ». Plus direct, il accuse la direction actuelle et plus particulièrement le SG du parti Abou el Fadl Baâdji de « manquer de légitimité en plus de contre-vérités qu'elle distille quotidiennement au peuple à travers son silence par

rapport au rapport Stora, la rencontre avec l'ambassadeur français et enfin le reniement de son passé récent ». Enfin le sénateur a indiqué « la fin de la période légale de l'actuelle direction issue du dernier congrès » précisant que cette même direction est aujourd'hui « illégale » en vertu des recommandations du congrès qui a limité la période de transition. A l'inverse, son alter ego le RND mis au ban par le hirak depuis le 22 février 2019 arrive finalement à retomber sur ses pattes et s'apprête même à entrer dans la bataille électorale avec un moral gonflé à bloc. Hier dans un communiqué le RND a indiqué que le SG du parti a présidé une séance de travail avec les secrétaires des bureaux de wilaya consacrée au débat autour de questions politiques et organiques, liées au présent et à l'avenir du parti. En clair, le RND s'attelle à la préparation des prochaines élections législatives et locales. Reste à savoir si les électeurs vont devoir renouveler leur confiance à cette formation politique qui a tout de même flirté avec l'ancien régime mais avec un « engagement » et une « proximité » moindres par rapport à son frère ennemi le FLN.

Mahmoud Tadjer

**CRÉSUS**

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION  
SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com  
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF  
SAID MEKLA

Rédaction/Administration  
MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719  
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz  
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger

Tirage :  
4000 exemplaires

Publicité :  
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78  
021 73 71 28  
021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59



## RÉCUPÉRATION DE L'ARGENT DE LA CORRUPTION À L'ÉTRANGER L'Algérie prête pour l'assaut

*C'est à l'occasion du 14<sup>e</sup> Congrès des Nations unies pour la prévention du crime et la justice pénale qui s'est tenu hier à Kyoto (Japon), que le ministre de la Justice et garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, est revenu sur la question de la récupération de l'argent détourné du Trésor public algérien vers des pays étrangers. Le ministre a appelé les pays concernés à faciliter le recouvrement des avoirs algériens tandis que les pouvoirs publics seraient prêts à introduire des demandes précises concernant d'importantes sommes d'argent détournées...*

C'est l'un des engagements de campagne du président de la République : la récupération de l'argent détourné par de hauts responsables indécents de la « Issaba » avec la complicité d'une clientèle d'opérateurs économiques qui a profité des largesses de l'administration pour saigner les caisses de l'Etat. Les Algériens ont sans doute retenu la formule du candidat à l'époque, Abdelmadjid Tebboune, déclarant qu'« il savait où récupérer ces gros sous ». Une promesse réitérée à plusieurs reprises comme lors d'une rencontre avec la presse nationale il y a quelques mois. « J'attends le feu vert de la justice, qui n'a pas encore statué sur les dossiers ni sur les montants pillés. Les fonds détournés sont cachés ici [en Algérie] mais aussi à l'étranger, à Genève et dans des paradis fiscaux. Une fois que le verdict sera rendu par la justice, nous allons récupérer cet argent ».

### DES MILLIONS DE DOLLARS

Le ministre de la Justice, Zeghmati, n'a donc pas interpellé fortuitement les participants à ce Congrès onusien au Japon, regroupant des juristes de nombreux Etats dont des banques pourraient cacher des sommes colossales d'argent pillé au détriment du Trésor public algérien. Sans oublier les différents biens immobiliers, équipements ou entreprises acquis aussi avec des fonds détournés. Une source bien informée a confié à Crébus qu'un travail d'investigation est en cours et aurait bien avancé quant au listing et au repérage des domiciliations de ces avoirs, à leur quantification en plus de la préparation des procédures légales, selon les conventions internationales, pour pouvoir réclamer cet argent appartenant au peuple algérien. Un préjudice estimé à plusieurs centaines de millions de dollars selon notre source.

### AVEUX DE PRISONNIERS

En effet, toujours caractérisée par la patience et la détermination, la méthode Tebboune s'applique à ne pas buter sur des artifices juridiques de pays tiers qui pourraient empêcher le recouvrement à cause de défaut de procédure. « Nous allons mettre en place des outils juridiques, en collaboration avec des avocats algériens ou étrangers, mais également par l'activation des conventions et des accords conclus avec les pays étrangers » avertissait le chef de l'Etat il y a quelques mois.

Depuis, des dossiers auraient été instruits avec précaution et il se pourrait



que des auteurs de détournements importants actuellement incarcérés dans des prisons en Algérie, auraient consenti à révéler les adresses de leurs receleurs. C'était aussi dans le « plan de Tebboune » qui avait déclaré à ce sujet : « Dans tous les cas, l'argent sera récupéré. Il se peut qu'il y ait [à l'avenir] des accords entre la justice [et les accusés], des remises de peine ou des négociations si ces derniers acceptent de rendre 50% du montant. C'est entre eux et la justice, moi je ne le refuserai pas. » Audacieuse tactique de persuasion, sous le contrôle de l'appareil judiciaire, qui aurait déjà produit de très bons résultats, toujours selon notre source.

### MISE EN GARDE

De telles avancées discrètes dans le pistage de l'argent détourné expliqueraient donc la sortie de la garde des Sceaux exhortant « tous les Etats membres pour l'application de leurs engagements internationaux et à une intensification des efforts pour faciliter le recouvrement des avoirs ».

Regrettant que des « barrières se dressent encore devant le recouvrement d'avoirs », Belkacem Zeghmati a interpellé la communauté internationale quant à l'engagement des Etats dans la lutte contre la corruption : « L'Algérie affirme que l'administration, la gestion et l'utilisation des avoirs recouverts relèvent en

premier lieu de la responsabilité de l'Etat demandeur. » Et de conclure que ces recouvrements doivent se faire « sans condition dans le strict respect des droits souverains des Etats ». Comme pour mettre en garde les Etats récalcitrants qui ont cautionné ces transferts d'argent malgré tous les dispositifs internationaux contre le blanchiment de l'argent sale, tels Tracfin en France où se trouve une partie importante de ces détournements colossaux. La prochaine étape sera donc probablement l'annonce des premiers gros sous rapatriés pour que plus jamais le pillage du Trésor public algérien ne reste impuni.

Nordine Mzala

## Lutte contre la cybercriminalité

### L'Algérie candidate à la présidence d'un comité onusien

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, a en outre fait savoir hier que l'Algérie avait présenté sa candidature pour la présidence du Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale globale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) à des fins criminelles. Zeghmati a indiqué lors du même Congrès que l'Algérie « profondément inquiète de la montée préoccupante de la cybercriminalité, se félicite de la création du Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale globale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) à des fins criminelles, en vertu de la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU 74/247 ». Il a relevé, dans ce cadre,

que l'Algérie avait présenté sa candidature pour la présidence de ce comité. Le ministre qui s'exprimait en visioconférence a affirmé que l'Algérie, tout en se félicitant du thème retenu pour le congrès, « demeure convaincue que le développement durable et la suprématie de la loi sont intimement liés ». Respectueuse de la convention onusienne de lutte contre la criminalité transfrontalière et ses protocoles, l'Algérie œuvre en permanence à adapter son arsenal juridique national avec les conventions et normes internationales pertinentes. Elle reconnaît, poursuit le ministre, « le rôle du mécanisme d'examen dans l'amélioration de la mise en œuvre des conventions onusiennes de lutte contre la corruption et la criminalité organisée transfrontalière, et son apport en

matière d'assistance technique aux pays qui en ont besoin ». « La situation particulière que connaît l'Algérie du fait de sa position géographique et de l'impact des situations sécuritaire, politique et économique dans son entourage, autant de facteurs qui forment un terreau fertile pour la prolifération du trafic des migrants et des demandes de rançons », a relevé le ministre, rappelant la proximité géographique de l'Algérie de « l'un des plus grands centres de production et d'exportation de cannabis ». Une situation qui engendre trafic illicite des stupéfiants, blanchiment d'argent et corruption, en témoignent, a-t-il dit, « les analyses et rapports rendus par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) ».

R. N.

## A L'OCCASION DU 8 MARS

### Les femmes marchent à Alger

Des centaines de femmes ont marché hier à Alger, réclamant notamment « l'égalité des droits », à l'occasion de la Journée internationale de la femme. Cette procession humaine a investi dans l'après-midi d'hier, la rue d'Alger-centre, a-t-on constaté, où une forte présence policière est observée.

Les femmes de différentes couches sociales, ont scandé des slogans en faveur de leur droit et pour de meilleures conditions sociales. Elles ont aussi repris en chœur les slogans du Hirak, à l'instar de la demande de « libération des détenus d'opinion ». Ces femmes dont certaines sont drapées de l'emblème national et aux-



quelles se sont joint des moudjahidate à l'image de Louisa Ighilahriz et beaucoup d'hommes, ont chanté des chants patriotiques tout en scandant des slogans pour le changement radical du système de gouvernance. Il y a lieu de noter également que, selon des témoins, un autre groupe de manifestantes féministes a réussi pour sa part à marcher en chantant ses propres slogans et qu'il a failli y avoir un « clash » entre les deux camps. Le calme a finalement prévalu en dépit de quelques « échanges d'amabilités », et les marches ont pris fin sans heurts.

R. N.



## VACCINATION CONTRE LA COVID-19

## Près de 16 000 inscrits sur la plateforme numérique

**Près de 16 000 citoyens, tous âges confondus, se sont inscrits sur la plateforme numérique du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière en vue de bénéficier du vaccin contre le Covid-19, a-t-on appris du ministère.**

Sur 15 910 personnes désirant se faire vacciner inscrites sur la plateforme numérique jusqu'au 7 mars, 11 684 sont âgées de 50 ans et plus, soit 73% dont 8 613 ont des maladies chroniques, soit 70%, a appris l'APS de la même source. Le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Covid-19, Dr Djamel Fourar, a expliqué qu'après le lancement de la campagne de vaccination, le 30 janvier 2021, et la plateforme numérique dédiée à l'inscription et la fixation des rendez-vous aux Etablissements publics de santé de proximité (EPSP), en fonction de la réception des doses, ces citoyens seront convoqués «par ordre de priorité» pour recevoir leurs doses au niveau de ces établissements. Le Dr Fourar a rassuré que le nombre «important» des citoyens désirant se faire vacciner, après leur inscription «bénéficieront tous de la vaccination au moment opportun et selon l'ordre de priorité». Concernant les citoyens qui se sont inscrits au niveau des EPSP pour bénéficier de la campagne de vaccination, le responsable a précisé que «ces derniers seront insérés sur la liste de la plateforme numérique, car cette opération a été lancée quelques jours après leur inscription». Toutefois, ils bénéficieront selon l'ordre de priorité de leurs doses de vaccin, chacun à son tour et seront convoqués par SMS ou



contactés au téléphone. S'agissant de la vaccination du personnel de la santé du secteur privé, Dr Fourar a affirmé «qu'il n'y a aucune différence» entre les deux secteurs public et privé, appelant tout un chacun à s'inscrire sur la plateforme numérique en vue de bénéficier de cette opération qu'il a qualifié de «souple et flexible». Il a fait observer que toutes les

doses des vaccins importées, à ce jour, «ont été administrées, à l'exception de quantités du vaccin chinois». De son côté, le membre du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Pr. Riad Mahiaoui, a fait savoir que le respect des gestes barrières et la vaccination d'un grand nombre de la population, étaient deux

«moyens indissociables» pour freiner le virus qui désormais «coexiste avec nous». De son côté, le chef de service du laboratoire des analyses biologiques à l'Etablissement hospitalier public (EHP) à Rouiba, Pr Kamel Djenouhat, a mis l'accent sur l'impératif de respecter les mesures préventives pour réduire le nombre de contaminations au Covid-19, comparativement aux pays voisins et européens, déplorant le relâchement constaté ces derniers jours chez certaines catégories sociales. Le même spécialiste, également président de l'Association algérienne d'immunologie (SAI), a indiqué que la propagation de variants, notamment la souche britannique qui se propage dans certains pays y compris quelques cas enregistrés en Algérie, pourrait mener à une nouvelle vague de ces variants, si les «gestes barrières ne sont pas respectés». Dans le but de passer un été calme, il a appelé les Pouvoirs publics à maintenir «les mesures préventives», notamment le port de masque, les qualifiant de «moyen efficace pour endiguer la pandémie». Concernant les cas atteints par les variants du virus, le même spécialiste a recommandé l'«isolement de tous les patients, en les gardant au niveau des hôpitaux, afin de rompre la chaîne de contamination et d'éviter ainsi une nouvelle vague de cette souche».

R. N.

AFFAIRE DE CORRUPTION  
À L'EGT TIPASAReport du procès  
au 28 mars

Le tribunal de Tipasa a décidé, dimanche dernier, le report au 28 mars courant, du jugement de l'affaire de corruption dans l'Entreprise de gestion touristique (EGT) de Tipasa. Il s'agit du 2e report consécutif de cette affaire sur la demande du collectif de défense, qui l'a motivé par un besoin de consulter le dossier de l'affaire. De nombreux cadres de cette entreprise sont poursuivis dans cette affaire, en application de la loi sur la corruption, pour les chefs d'inculpation de «dilapidation de fonds publics, infraction à la loi sur les marchés publics, octroi d'indus privilégiés et abus de fonction». Le juge d'instruction près le tribunal de Tipasa avait ordonné, en juin dernier, la mise en détention préventive de six cadres de l'EGT de Tipasa, dont trois anciens directeurs généraux et trois architectes, tandis que de nombreux autres cadres ont été placés sous contrôle judiciaire, dont l'actuel directeur général. Cette affaire remonte à l'ouverture d'une instruction judiciaire par le parquet de Tipasa, suite à une lettre anonyme dénonçant des infractions graves dans la gestion du projet de modernisation et réhabilitation du village touristique (ex-CET) relevant de cette entreprise. A noter que l'Entreprise de gestion touristique (EGT) de Tipasa gère trois unités, à savoir le village touristique (ex-CET), la Corne d'or et Matarès. L'entreprise a bénéficié, au début de la décennie écoulée, d'une enveloppe de près de 4 milliards de dinars, portée ultérieurement à 5 milliards de dinars, dans le cadre d'un programme national visant la réhabilitation des complexes touristiques publics, mais ces travaux n'ont englobé qu'une partie seulement des complexes Corne d'or, et ex-CET.

## COUR D'ALGER

Anis Rahmani condamné à  
trois ans de prison ferme

La juge de la cour d'Alger a condamné, hier, le directeur du groupe médiatique Ennahar, Anis Rahmani, à trois ans de prison ferme et 50 000 DA d'amende, dans l'affaire l'opposant au colonel du DRS à la retraite, Smaïl, ont annoncé ses avocats. Anis Rahmani, de son vrai nom Mohamed Mokadem, est poursuivi pour l'enregistrement d'une communication téléphonique avec le colonel Smaïl, en rapport avec l'arrestation d'un journaliste du groupe, puis sa diffusion sans autorisation préalable du concerné. En revanche, la cour d'Alger a abandonné les charges de «diffamation contre l'institution militaire et contre un officier dans l'exercice de ses fonctions».

## SALON DE LA BOURSE INTERNATIONALE DU TOURISME À BERLIN

## L'Algérie présente à cette manifestation mondiale

L'Office national algérien du tourisme (Onat) sera présent aujourd'hui au Salon de la Bourse internationale du tourisme à Berlin (ITB Berlin), la capitale allemande qui se tient depuis aujourd'hui et qui s'étalera jusqu'au 12 mars en cours. Prendront part à cet événement, des cadres du ministère de tutelle, de l'Office national algérien du tourisme (Onat), du groupe public hôtellerie, tourisme et thermalisme (HTT), et des professionnels du secteur dont des agences de voyages privées et établissements hôteliers publics. La délégation algérienne aura à montrer les multiples potentialités touristiques que recèle le pays, à savoir le tourisme balnéaire, le tourisme de montagne et le tourisme saharien. «Afin de garantir une participation efficace à cet événement, un espace d'exposition a été réservé, aménagé et équipé conformément à la politique promotionnelle du secteur. Cela permettra de promouvoir la destination Algérie selon les exigences imposées par l'indus-



trie touristique» a indiqué le communiqué de l'Onat. À cette occasion, «la délégation algérienne présentera les meilleures offres et produits dans le but de faire connaître les différents sites et monuments touristiques pour attirer les touristes», a ajouté le communiqué. Considéré comme l'événement le plus

important du genre, la Bourse internationale du tourisme recense, à chaque édition, plus de 189 pays participants et plus de 175 000 visiteurs. Elle constitue également une opportunité pour tenir des rencontres et conclure des partenariats fructueux entre les différents acteurs du marché touristique international.

## VFS GLOBAL EN ALGÉRIE

## Ouverture des centres de dépôt de visa pour l'Italie

Dans un communiqué, l'ambassade d'Italie en Algérie a dévoilé la date de l'ouverture des centres de dépôt de demandes de visa pour l'Italie prises en charge par VFS Global, qui est son nouveau prestataire de services. L'ambassade italienne avait opéré un changement majeur en remplaçant l'ancien prestataire de service pour visa vers l'Italie en Algérie, TLS contact en l'occurrence. L'ambassade susmentionnée avait dévoilé cette nouvelle par le biais d'un communiqué rendu public le 21 février dernier. Elle avait alors annoncé que VFS Global était son nouveau partenaire officiel dans la gestion des demandes de visas. Outre la désignation d'un nouveau

prestataire, l'ambassade d'Italie en Algérie avait fait part d'un autre élément de large intérêt. Il s'agissait en fait de la date de reprise de délivrance des visas vers l'Italie.

Effectivement, l'ambassade en question avait proféré que les centres visa allaient ouvrir leurs portes à partir de dimanche dernier. Il est toutefois important de noter que certains centres visa sont opérationnels pour le moment. Ce sont donc trois des anciens centres. Ces derniers sont situés à Alger, Oran et Constantine. En ce qui concerne les types de visas octroyés, ceux-ci sont également limités. Cette mesure est due à «la situation de crise sanitaire et les res-

trictions actuellement en vigueur», explique l'ambassade d'Italie dans le même document. Ainsi, les visas Schengen de court séjour, donc de type C, sont suspendus. Il n'est par conséquent possible que de demander des visas nationaux de long séjour (type D). Les motifs des voyages admis sont professionnels, en plus d'autres liés aux regroupements familiaux. S'ajoutent à cela les visas motivés par des raisons relatives aux études, ainsi que les visas de retour consulaire, stipule le communiqué. Par ailleurs, et pour plus d'informations, l'ambassade d'Italie invite tous les intéressés à se rendre sur le site internet de son partenaire VFS Global.



SOUMIA SALHI, SYNDICALISTE ET MILITANTE FÉMINISTE

# «La promotion des droits de la femme a besoin de lois égalitaires»

*La militante des droits des femmes et ancienne présidente de la Commission des femmes travailleuses de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Soumia Salhi, estime que beaucoup de choses sont faites et beaucoup reste à faire pour la condition féminine en Algérie.*

«Le chantier pour les égalités reste ouvert, ici et ailleurs, d'où les militantes réfléchissent, agissent et s'organisent pour des conditions meilleures, pour un environnement et un milieu, qu'il soit familial ou au travail, afin que la dignité de la femme soit respectée», a-t-elle dit hier sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale indiquant que toutes les Constitutions de l'Algérie indépendante « consacrent l'égalité des droits de la femme mais la réalité des femmes est faite toujours de discrimination ». Mais en retour, elle regrette « une réalité qui souffre des conditions objectives pour asseoir ce principe d'égalité malgré le fait », dit-elle estimant par ailleurs qu'en Algérie les droits égaux « sont reconnus aux femmes dans les textes législatifs en conformité avec l'article 32 de la Constitution ». Seulement soutient-elle, il y a lieu de noter que « l'exception notable des droits de la femme dans la famille qui consacre la pérennité de l'oppression contre la femme » reste de mise. Pour elle, la famille « demeure un espace privé difficile d'y pénétrer, que ce soit dans la problématique de la violence ou toute la problématique liée aux droits de la femme dans la famille », appuie l'invitée de la Chaîne 3. Pour réaliser la conformité des textes avec la réalité, Mme Soumia Salhi suggère qu'au-delà d'une certaine dialectique entre le texte et le mental, « il faut changer la mentalité, car l'un ne va pas sans l'autre. La promotion des droits de la femme a besoin de lois égalitaires justes et a aussi besoin d'action », souligne-t-elle insistant sur le rôle des médias et le secteur de l'éducation pour changer les mentalités. « Le rôle de l'Éducation est aussi prépondérant dans l'apprentissage et la promotion de ces droits », argue-t-elle. Et sur ces deux volets beaucoup a été fait, « mais beaucoup reste à faire », tempère-t-elle, toutefois, elle stigmatise « cette image réductrice de la femme objet, bonne au ménage et à la cuisine, véhiculée par le manuel scolaire et qui rendaient (dans les années 1970) le statut réducteur de « la mère à la cuisine » ou « à la fenêtre derrière un barreaudage ».

Où nous avons besoin de parité !

De là, dit-elle, beaucoup reste à faire à la fois dans le domaine de l'éducation et dans



le domaine de la politique publique, renouvelant son engagement en dépit de sa retraite et de continuer à « revendiquer l'égalité, que ce soit par le truchement des quotas parce que la situation n'est pas égalitaire » et critique la parité que porte le dis-

cours politique aujourd'hui appréhendant « un effet d'annonce ». « Oui, nous avons besoin de parité dans l'éducation, la santé et certains secteurs économiques », souligne-t-elle, mais « parité n'est pas égalité », expliquant que la parité est un outil pour

parvenir à l'égalité, « tout comme le quota pour arriver à l'égalité ». Mme Salhi fait remarquer que « quand vous êtes devant une AG à parts égales 50%-50%, quand vous regardez de près, vous allez trouver les 50% d'hommes faits de cadres ayant des postes de responsabilités, c'est-à-dire le pouvoir et en face les femmes de rangs inférieurs : postes intermédiaires d'encadrement ou subalternes », revendiquant que « cela doit changer ! Si les femmes devancent les hommes dans les carrières, sachant que nous sommes 65% à l'université, elles restent défavorisées face à l'emploi y compris le salaire et face à la promotion professionnelle et plus on s'élève dans la hiérarchie professionnelle moins les femmes sont nombreuses. Dans les instances dirigeantes, elles sont aussi faiblement représentées. Et de s'interroger : Pourquoi ? » Et de répliquer par cette réalité : « Les entreprises tout comme les syndicats ou les partis ont appliqué ce qu'on appelle le plafond de verre pour cantonner les femmes au niveau intermédiaire », appelant à des mesures incitatives et encourageantes pour la promotion des droits des femmes ajoutant que « celles-ci sont en grand nombre handicapées par les charges domestiques et manquent de garanties qui aident à l'emploi comme le transport scolaire, la cantine scolaire et les crèches ». Dans ces conditions, regrette-t-elle « le choix est très vite fait : la femme choisit sa famille et ses enfants au détriment de sa carrière », conclut-elle. **M. T.**

## PROJET DE L'ALGÉRIE NOUVELLE Djerad : La femme algérienne «digne d'être partenaire»

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a félicité, hier, la femme algérienne, à l'occasion de sa journée internationale, estimant qu'elle est digne d'être « partenaire dans le projet d'édification de l'Algérie nouvelle ». « Je félicite la femme algérienne à l'occasion de sa journée internationale, qu'elle soit femme au foyer, travailleuse, militante ou bien créatrice. L'Algérienne,

est et demeure une femme exceptionnelle, digne d'être partenaire dans le projet d'édification de l'Algérie nouvelle, faisant face aux péripéties de la vie, éduquant des générations, construisant l'économie et occupant des postes. Demeurez, comme à l'accoutumée, une fierté pour le pays », a écrit M. Djerad dans un tweet sur son compte officiel.



## JOURNALISTES ALGÉRIENS VICTIMES DU CRASH AU VIETNAM EN 1974 Sabri Boukadoum rend hommage

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, s'est remémoré hier, le 47e anniversaire de la tragédie ayant endeuillé la famille de la presse, un 8 mars 1974, en se recueillant à la mémoire des 15 journalistes algériens décédés dans un crash aérien au Vietnam. « Nous commémorons aujourd'hui le 47e anniversaire de la tragédie ayant endeuillé la famille de la presse algérienne, le 8 mars 1974, en nous recueillant à la mémoire des 15 journalistes algériens décédés dans le crash d'avion qui les transportait dans le cadre de la couverture d'une visite de travail de l'ancien Président de la République, Houari Boumediene au Vietnam », a tweeté le ministre sur son compte officiel. Pour rappel, l'accident d'avion qui transportait les journalistes algériens et neuf autres vietnamiens, en sus de trois membres de l'équipage, est survenu à Hanoi un 8 mars 1974 lors d'une visite de travail de l'ancien président Boumediene au Vietnam. Avant-hier, l'ambassadeur de la République du Vietnam à Alger, Nguyen Thanh Vinh a rendu un hommage aux 15 journalistes algériens décédés dans le crash aérien survenu le 8 mars 1974 à Hanoi, au

Vietnam, faisant part de son intention de rendre visite aux familles des victimes en Algérie « en signe de reconnaissance envers ceux qui ont contribué au développement et à la consolidation des relations entre les deux pays ». Nguyen Thanh Vinh a souligné « en dépit de l'ampleur de la tragédie survenue à l'époque, mais ce crash a contribué au raffermissement des relations entre les peuples algérien et vietnamien », faisant part de son intention de saisir l'occasion de cette commémoration pour rendre visite aux familles des victimes algériennes « en signe de reconnaissance envers ceux qui ont contribué au développement et à la consolidation des relations entre les deux pays ». Le diplomate vietnamien a relaté les faits et les circonstances du crash de cet avion qui transportait à son bord des journalistes algériens et 9 autres vietnamiens et trois membres d'équipage à Hanoi le 8 mars 1974, lors de l'accomplissement de leur mission consistant à couvrir la visite officielle du défunt président Houari Boumediene dans ce pays. L'avion militaire vietnamien avait décollé de l'aéroport international de Hanoi en direction de l'aéroport militaire,

situé à une soixantaine de kilomètres de la capitale, mais avait trouvé des difficultés à atterrir. Après s'être rendu compte que la piste d'atterrissage était trop courte, le pilote a essayé de reprendre de l'altitude mais l'avion qui volait déjà très bas a percuté violemment des arbres avant de prendre feu, ne laissant aucun survivant. Le diplomate a ajouté que son pays avait érigé en octobre 2000 une stèle commémorative dans la ville de Hanoi, en hommage aux journalistes algériens qui avaient péri lors de ce crash tragique, citant une rue baptisée en hommage à cet événement. Feu Houari Boumediene avait accueilli, à l'aéroport d'Alger, les dépouilles des journalistes algériens décédés dans l'accident de l'avion vietnamien. Il s'agit du journaliste Ahmed Abdellatif et du cameraman, Mohamed Taleb (APS), ainsi que Salah Dib, Abderrahmane Kahwadi, Mahmoud Midat, Mustapha Kaboub, Abdelkader Bouhmia, Mohamed Bekai, Laâredj Boutrif, Rabah Hannad et Sabti Mouaki (télévision algérienne), outre Mohamed Saharaoui, Tayeb Harkat, Djilali Djerad et Mohamed Attalah (presse écrite).



SELON LE MINISTRE CHARGÉ DES START-UP

# «L'Algérie pourrait devenir la batterie de l'Afrique»

*D'un pays producteur et exportateur des énergies fossiles, notamment le gaz, l'Algérie veut verser le plus vite possible dans les énergies renouvelables.*

**P**our ce faire, ce ne sont certainement pas les éléments de la nature qui lui font défaut. «L'Algérie pourrait devenir la batterie de l'Afrique et pourquoi pas du monde. Nous avons tout le potentiel pour cela», a estimé le ministre délégué chargé des start-up, Yacine Oualid qui a donné hier, avec son homologue de la transition énergétique et des énergies renouvelables, Chems-Edine Chitour, le coup d'envoi du salon de l'électricité et des énergies renouvelables, qui se tient au Palais des Expositions de la Safex, Pins Maritimes. Dans ce sens, Oualid a fait savoir «Nous en tant que secteur chargé de l'économie de la connaissance et des start-up, nous avons entamé un certain nombre de réformes et de mesures, visant à inciter les jeunes à innover. Ça passe par la création d'un cadre réglementaire dédié au porteur de projet et aux start-up, aussi par un fonds d'investissement dédié aux start-up et par un accélérateur qui a été récemment inauguré. Toute cette armada de mesures ont comme seul objectif d'encourager et de promouvoir l'innovation quelque soit ça forme. Aujourd'hui l'Algérie a plus que jamais besoin de l'innovation dans le secteur de l'énergie, nous avons des défis énergétiques très importants». Pour sa part,



Chitour a déclaré que «la transition énergétique est inéluctable. L'ère des énergies fossiles est derrière nous. Nous avons fait 50 ans de fossile après le 24 février 1971, le moment est venu pour l'Algérie de se tour-

ner vers le futur et cela passe forcément par l'innovation. Monsieur le ministre est présent avec moi (Yacine Oualid, ndlr) pour encourager les jeunes, car l'avenir ce sont les jeunes», a-t-il annoncé.

Donnant des chiffres, Chitour a révélé «Nous travaillons avec le ministre de l'Habitat pour un nouveau cahier des charges, qui va être imposé à toutes les nouvelles constructions. Ce ne sera pas pour une application immédiate mais pour 2022. Nous travaillons avec le ministère du transport pour tout ce qui concerne la locomotion. Il faut que vous sachiez que 80% de la consommation de l'Algérie, ne concerne que l'habitat et le transport». Pour Chems edine Chitour, le plus important maintenant c'est l'économie d'énergie : «Ainsi, pour sortir des énergies fossiles, il n'y a pas d'autres solutions que les économies d'énergie. L'Algérie ne peut pas continuer avec 800 millions de m<sup>3</sup> de gaz consommés par semaine. On ne peut pas continuer comme ça, sinon en 2030 il n'y aura plus rien». Parlant des projets, le ministre de la transition énergétique et des énergies renouvelables a dévoilé «Nous allons mettre en place un plan renouvelable de 1 000 mégas watts, pour montrer que l'Algérie travaille. Car si on arrive à faire 1 000 mégas watts nous allons gagner 300 millions de m<sup>3</sup> et on peut payer une partie de notre plan solaire avec notre gaz non consommé».

Hafid M.

APPLICATION DES PÉNALITÉS DE RETARD SUR LES ENTREPRISES

## Les banques commerciales rappelées à l'ordre

La Banque d'Algérie a rappelé que «dès le début du mois d'avril 2020, elle a arrêté des mesures d'ordre monétaire et prudentiel, à l'adresse des banques et établissements financiers (instruction n°05-2020 du 6 avril 2020 et mesures subséquentes). Des mesures étaient destinées à leur permettre d'assurer un accompagnement adéquat des entreprises de production de biens et de services, à l'effet de juguler les effets négatifs de la pandémie, sur l'économie nationale. Les assouplissements et allègements exceptionnels ont été adoptés par la Banque d'Algérie, dans l'objectif de soutenir et de préserver la résilience des banques, face aux difficultés auxquelles seraient confrontées leur clientèle, impactée par la crise sanitaire, a indiqué un communiqué de la Banque centrale. Par cette action, la Banque d'Algérie comptait sur un engagement solidaire, et un esprit de discernement des banques de la place à l'effet d'apporter le soutien nécessaire à leur clientèle en cette période difficile. En dépit de ces mesures, la

Banque d'Algérie constate que certaines banques n'ont pas saisi le sens des mesures qu'elle a initiées et continuent à appliquer aux entreprises, affichant des situations de difficulté passagère, des mesures de recouvrement coercitives telles que l'application de pénalités de retard sur le paiement des échéances de crédit, permettant ainsi à certaines banques, d'augmenter leur revenu en contradiction avec l'éthique; l'émission de saisis-arrêts par certaines banques, à l'encontre de leur clientèle en difficulté de remboursement de crédit. La Banque d'Algérie considère ces mesures sévères, voire «létales» et s'inscrivent totalement en porte-à-faux par rapport aux objectifs visés par la Banque d'Algérie ainsi que les raisons ayant motivé les facilitations consenties et avantages accordés aux banques dans cette conjoncture exceptionnelle. Enfin, la Banque d'Algérie rappelle dans son communiqué, devant cet état de fait préjudiciable au maintien de la relation des banques avec l'entreprise, tout l'inté-

rêt qu'elle attache quant à la transposition sur le terrain des mesures d'appui qu'elle a initiées, à l'effet de contenir l'impact de la crise du Covid-19 sur l'économie nationale. Elle avertit les banques qu'elle prendra, à sa discrétion, les mesures appropriées contre tout manquement qu'elle aura à constater. Pour rappel, l'instruction n°05-2020 du 6 avril 2020 à laquelle fait référence le communiqué précise qu'«à leur discrétion, les banques et les établissements financiers peuvent reporter le paiement des tranches de crédits, arrivant à échéance, ou procéder au rééchelonnement des créances de leur clientèle, ayant été impactée par la conjoncture induite par le Covid-19». Il est bien précisé que c'est à la discrétion des banques que ces mesures peuvent être appliquées. On voit mal comment la Banque d'Algérie peut sanctionner des banques pour non-application de mesures qui n'ont pas un caractère obligatoire mais discrétionnaire.

Samir D.



TOURISME MONDIAL

## Un tiers des destinations fermées

En raison de la pandémie, une destination sur trois dans le monde est actuellement complètement fermée aux touristes internationaux, principalement en Asie et en Europe, a annoncé hier l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) des Nations unies. Alors que les gouvernements ont commencé à assouplir les restrictions de voyage l'année dernière, «l'apparition de nouveaux variants du virus» et «une situation épidémiologique qui reste grave» ont inversé la tendance, a détaillé l'OMT, basée à Madrid, dans un rapport. Début février, 69 destinations sur 217 dans le monde, soit 32%, étaient complètement fermées au tourisme international, dont 30 en Asie et dans le Pacifique, 15 en Europe et 11

en Afrique. Cela représente une baisse par rapport au pic de fermeture des frontières atteint en mai 2020, lorsque 75% des destinations du monde entier étaient complètement fermées, mais une hausse par rapport au mois de novembre, quand seulement 27% des destinations étaient fermées. L'OMT a observé «une approche plus nuancée, basée sur les preuves et les risques», des restrictions de voyage, comme l'obligation pour les voyageurs internationaux de fournir un test négatif à leur arrivée. Près d'un tiers (32%) des destinations mondiales exigent désormais la présentation d'un «test PCR ou antigénique» à l'arrivée, assorti souvent d'une quarantaine. «Les restrictions sur les voyages ont été largement

utilisées pour enrayer la propagation du virus. Maintenant que nous cherchons à faire redémarrer le tourisme, il nous faut admettre que les restrictions ne sont qu'un élément de solution parmi d'autres», a souligné le directeur de l'OMT, Zurab Polilikashvili, dans un communiqué. L'année 2020 a été la «pire année de l'histoire du tourisme» mondial avec 74% d'arrivées de voyageurs en moins par rapport à 2019, soit près d'un milliard de touristes, a chiffré l'OMT en janvier. La pandémie a ainsi généré 1 300 milliards de dollars de pertes l'année dernière, un manque à gagner 11 fois plus important que celui enregistré en 2009, lors de la crise financière mondiale.

R. E.



## INTÉGRATION DES JEUNES DANS LE MONDE DU TRAVAIL

# Une maison d'accompagnement à Blida

**Une maison d'accompagnement a été créée, à Blida, en vue de contribuer à l'intégration des diplômés de la formation professionnelle dans le monde du travail, a-t-on appris auprès de la directrice de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya (DFEP).**

Cette structure, abritée par l'Institut national des arts et industries graphiques «Khalil Zyat» de Blida, a pour mission principale d'«accompagner les stagiaires et apprentis durant leur cursus de formation, afin de les aider, une fois leurs diplômes en poche, à matérialiser leurs idées en les concrétisant sur le terrain sous forme de micro-entreprises», a indiqué, à l'APS, la DFEP, Halima Meziani. Cet accompagnement se fera à travers la contribution de nombreux partenaires, à l'instar de la direction de l'emploi, des dispositifs d'aide à la création d'emploi et de l'Académie nationale de promotion de la société civile et des conseillers de la direction de la formation professionnelle. Selon les explications fournies par la même responsable, cette maison d'accompagnement va créer une banque de données sur les besoins du



marché local du travail et les offres d'emploi proposées par différentes entreprises économiques. La structure est composée de trois cellules d'accompagnement à la création de l'entreprise, d'accompagnement à l'intégration dans le monde du travail et la cellule informatique destinée à sensibiliser les stagiaires sortants sur l'importance de prendre contact avec cette maison pour les assister dans leur quête d'un emploi et la concrétisation de leurs microprojets. Outre les diplômés, cette nouvelle structure est chargée d'accompagner, de concert avec la direction de l'emploi, les compétences non

détentrices de diplômes, qui sont appelées à bénéficier d'une formation diplômante de courte durée pour obtenir une attestation de qualification, qui leur ouvrira droit aux prestations et crédits offerts par les dispositifs étatiques d'aide à la création d'emploi. Mme. Meziani a signalé qu'une démarche a été entreprise dans ce sens, en collaboration avec la direction de l'emploi, visant à recenser ces compétences dans différents domaines, pour leur prise en charge, à travers une formation d'une semaine, couronnée par une attestation de qualification qui leur permettra d'intégrer le marché du tra-

vail, a-t-elle assuré. Elle a fait part du recensement, à ce jour, par ses services, de plus de 160 demandes individuelles pour l'obtention d'une attestation de qualification, dont «l'opération sera lancée dans les prochains jours», a-t-elle fait savoir. «Les jeunes détenteurs de l'attestation de qualification seront orientés vers la maison d'accompagnement qui les assistera dans l'obtention de crédits de la part des dispositifs d'aide à la création d'emploi. Une démarche devant contribuer à l'éradication du marché parallèle», a estimé Mme. Meziani.

## MALFORMATIONS CONGÉNITALES CHEZ L'ENFANT

# 23 interventions chirurgicales programmées à Batna



Les 3èmes journées chirurgicales consacrées aux malformations congénitales chez les enfants se sont ouvertes dimanche à l'établissement public hospitalier (EPH) de la ville d'Ain Touta (wilaya de Batna) avec au programme 23 interventions complexes. Ces journées qui se poursuivront jusqu'au 11 mars courant s'inscrivent dans le cadre du jumelage avec l'établissement hospitalier spécialisé mère-enfant de Sidi Mabrouk (wilaya de Constantine) et sont placées sous l'égide du professeur Hichem Choutri, spécialiste en chirurgie pédiatrique, a indiqué à l'APS le directeur de l'EPH de Aïn Touta, Nouredine Nefissi.

L'initiative d'envergure régionale est destinée à la prise en charge d'enfants âgés entre 2 et 14 ans atteints de malformations des appareils génitaux, originaires des wilayas de M'sila, Laghouat, Constantine, Biskra, Oum El Bouaghi, Khenchela et Batna, a précisé la même source. Outre la prise en charge de cette catégorie de malades, parmi lesquels se trouvent des bisexués dont les parents éprouvent des difficultés à

en parler, la manifestation vise la formation de staffs médicaux et paramédicaux de l'EPH d'Aïn Touta et d'autres établissements de santé de la wilaya. La même source a affirmé, dans ce contexte, que des efforts sont consentis pour permettre aux médecins d'acquérir de l'expérience dans ce type de chirurgie en vue de faire de l'hôpital d'Aïn Touta un pôle dans ce domaine.

De son côté, le Pr. Hicham Choutri a mis l'accent sur l'importance de ces manifestations scientifiques et médicales dans la formation des médecins et des paramédicaux et le développement des capacités de prise en charge des cas compliqués dont le succès dépend en outre de la prise en charge des proches, dont les proches. L'EPH d'Aïn Touta, en coordination avec son staff médical, a prévu un total de 70 opérations chirurgicales dont les interventions complexes, a indiqué le charge de communication de cet établissement Akram Lebriki qui a souligné que deux blocs opératoires ont été mobilisés à cet effet.

## ENTRETIEN DES ÉCOLES PRIMAIRES À M'SILA

# 140 millions de dinars alloués

Une enveloppe financière de 140 millions de dinars a été allouée au titre de l'exercice 2021 pour l'entretien des écoles primaires dans plusieurs communes de la wilaya de M'sila, ont annoncé hier les services de la wilaya. Puisé du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, ce montant permettra l'entretien de plus de 300 écoles, a précisé la même source, ajoutant que l'opération d'entretien des écoles primaires se poursuivra pour toucher l'ensemble de ces établissements à travers la wilaya. La wilaya de M'sila vise à travers les opérations d'entretien des écoles du cycle primaire à améliorer les conditions de scolarité des élèves notamment ceux des zones d'ombre, ont indiqué les mêmes services. Composé de 690 écoles primaires, le parc des établissements scolaires de la wilaya de M'sila fait l'objet de plusieurs opérations de réhabilitation dont la réalisation de 40 cantines scolaires et de nouvelles classes et la mise en place du transport scolaire, ont conclu les services de la wilaya.

## «PRINTEMPS DES ZIBAN» DE BISKRA

# Plus de 100 artisans ont pris part

Plus de 100 artisans issus de différentes wilayas du pays ont pris part au Salon national "Printemps des Ziban" des produits utilitaires, ouvert dimanche à Biskra. Organisée dans le cadre des festivités de la journée mondiale de la femme (8 mars), la manifestation, tenue dans les espaces d'exposition de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Biskra, met l'accent sur quelques produits artisanaux, notamment le cuivre, le bois, les dérivés du palmier, les œuvres d'art, les produits en laine et les industries alimentaires. Les stands de l'exposition proposent divers produits d'artisanat, notamment les dattes transformées (le miel et la farine de datte), ainsi que des objets souvenirs, des produits en céramique, des ornements et des vêtements traditionnels. Les visiteurs du Salon national Printemps des Ziban découvriront également différents plats et gâteaux traditionnels, des extraits de plantes et des huiles naturelles. En sus de l'exposition de divers produits artisanaux, la manifestation vise à mettre en valeur les compétences des artisans, créer un espace d'échanges d'expériences entre les professionnels du domaine et relancer leurs activités après une longue période de suspension due à la pandémie de coronavirus, a indiqué à l'APS, le directeur de la CAM de Biskra, Youcef Si El Abdi. L'évènement est également une occasion pour la promotion du tourisme local en ce début de printemps et permet l'exposition de produits nationaux, notamment ceux ayant une dimension patrimoniale. Le salon national Printemps des Ziban des produits utilitaires, qui se poursuivra jusqu'au 20 mars en cours, a été organisé à l'initiative de la Chambre de l'artisanat et des métiers de Biskra en coordination avec la direction du Tourisme et de l'Artisanat, selon les organisateurs de cet évènement.

## RESSOURCES VÉGÉTALES

# Les produits forestiers, une richesse à exploiter

*Des experts de la Direction générale des forêts (DGF) et de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont souligné dimanche à Alger la nécessité pour l'Algérie de tirer profit de sa richesse en produits forestiers non ligneux (PFNL), notamment les plantes médicinales et aromatiques.*



Intervenant lors d'un atelier organisé par la DGF en partenariat avec la FAO, sur l'élaboration du plan d'action pour la promotion des produits forestiers autres que le bois, (appelés produits non ligneux), ces experts ont fait constater que l'exploitation du patrimoine végétal national était bien en dessous des potentialités existantes. Le directeur général de la DGF, Ali Mahmoudi, a affirmé dans ce cadre que le pays œuvre pour rattraper ce retard à travers l'élaboration d'une stratégie nationale pour l'exploitation des produits forestiers autres que le bois, notamment les plantes médicinales et aromatiques avec l'appui de la FAO. "Comme la forêt algérienne ne pourrait pas être exploitée pour approvisionner l'industrie du bois vu sa surface réduite qui ne dépasse pas 4,1 millions d'hectares, nous devons absolument compenser ce déficit en ressources par l'exploitation des produits dérivés des forêts tels que le liège, que nous produisons déjà, et bien d'autres plantes et épices que nous devons produire", a expliqué M. Mahmoudi. Pour ce faire, la DGF a besoin d'actualiser ses données sur les différentes espèces existantes à travers le pays, selon ce responsable. "L'inventaire sera fait par

un bureau d'étude national à l'issue d'un appel d'offres qui sera prochainement lancé par la DGF", a-t-il fait savoir, en précisant que les données disponibles à ce jour remontent à 2008. Pour sa part, Nassim Djabou, expert de la FAO et professeur à l'université de Tlemcen, a estimé que le développement des produits forestiers est l'un des facteurs clé du développement durable dans les zones rurales puisque la filière profite aux riverains et aux habitants de ces forêts. Se référant aux statistiques de la FAO, M. Djabou a affirmé que l'Algérie recèle une richesse végétale variée avec près de 1.800 plantes intéressantes à développer dont 640 espèces très rares.

## 170 MILLIONS USD/AN POUR L'IMPORTATION DE PLANTES AROMATIQUES ET MÉDICINALES

Il a fait constater que la filière des huiles essentielles et des plantes médicinales, qui reste dominée par le secteur informel, a connu une certaine évolution ces dernières années, mais elle reste confrontée à des problèmes tels l'absence de fiche technique assurant la traçabilité du produit et l'insuffisance de la production par rapport à la demande locale. "Effectivement, le

marché des plantes à parfum aromatique et médicinale et l'huile essentielle bio connaît un développement permanent mais ces produits ne sont pas certifiés, ni homologués. De plus, les quantités disponibles restent bien en deçà des besoins du marché national", a-t-il regretté. Selon ce même intervenant, l'Algérie importe annuellement pour 170 millions de dollars de plantes aromatiques et médicinales et pour plus de 270 millions de dollars des huiles essentielles transformées. Pour booster cette filière, il a insisté sur la formation de jeunes entrepreneurs qui ont investi ce créneau et la création d'un organisme de certification pour certifier leur produit. Très juteux, le marché mondial des plantes médicinales et aromatiques et celui des huiles essentielles connaissent une expansion rapide. "Le commerce de ces deux produits génère respectivement 200 milliards de dollars et 300 milliards de dollars", à l'échelle mondiale, a-t-il indiqué, soulignant l'impératif pour l'Algérie d'intégrer ce marché porteur pour assurer à la fois la demande locale et placer ses produits sur les marchés internationaux afin de diversifier les ressources de ses exportations.

## CULTURE ENVIRONNEMENTALE À CONSTANTINE

### L'importance d'investir dans le compostage soulignée

L'importance de lancer des investissements dans le domaine du compostage (processus de transformation des déchets organiques en engrais naturel) a été soulignée, dimanche à Constantine, en clôture de la première édition des journées de sensibilisation sur "la promotion de la culture environnementale dans la communauté et l'utilisation des déchets ménagers pour atteindre les objectifs de développement durable". Les participants à une conférence scientifique sur les dangers de la pollution et les techniques modernes de mobilisation et de sensibilisation sur le tri et le recyclage des déchets ménagers, organisée au terme de cette manifestation à l'Ecole nationale supérieure de biotechnologie (ENSB), ont appelé à la valorisation du domaine du compostage à travers l'encouragement de la création d'activités économique liées à cette activité. "Le compostage est un processus biologique permettant la réduction du volume des déchets dirigés vers les décharges publiques ou les CET pour un environnement sain", a expliqué Malika Boutaoui, présidente de l'association nationale pour la promotion de la culture environnementale et des énergies renouvelables, organisatrice de l'évènement, qui a appelé à "l'implication de l'université pour le développement de cette activité bénéfique au triple plans sanitaire, environnemental et économique". L'investissement dans le compostage devra "consolider" l'orientation de l'Algérie pour une agriculture bio avec des engrais naturels, moins coûteux et bénéfiques pour l'environnement, a encore souligné la même responsable, estimant que la création d'activités dans ce domaine permettra également l'absorption du chômage chez les jeunes notamment.



La même responsable, estimant que la préservation de l'environnement est une "affaire de société", a indiqué que son association œuvre à travers ce genre de manifestation à généraliser à travers tout le territoire national "la culture de l'environnement pour un cadre de vie meilleur". Lancées vendredi dernier, les premières journées de sensibilisation sur "la promotion de la culture environnementale dans la communauté et l'utilisation des déchets ménagers pour atteindre les objectifs de développement durable", ont été marquées par l'organisation d'une série d'activités de terrain au profit des plus petits notamment, considérés comme "l'âme" de la stratégie nationale de promotion environnementale pour un développement durable, a souligné Mme. Boutaoui. Des opérations de nettoyage, de reboisement et des ateliers de sensibilisation sur l'importance du tri et la valorisation des déchets ménagers et autres formations et apprentissages sur la transformation des déchets organiques en engrais naturels ont été organisés au titre de cette manifestation à la circonscription administrative Ali Mendjeli et à la forêt El Baâraouia (El Khroub). Inscrites dans le cadre du programme de l'association pour "réussir le projet national de tri et de valorisation des déchets ménagers lancé avec le concours du secteur de l'environnement", les premières journées de sensibilisation sur la promotion de la culture environnementale dans la communauté ont été organisées en collaboration avec la direction locale de l'environnement, l'Agence nationale des déchets (AND), la Conservation locale des forêts et l'Ecole nationale supérieure de biotechnologie (ENSB).

## PROTECTION DU PATRIMOINE FORESTIER

### Les priorités de la DGF

La protection du patrimoine forestier a pour objectifs d'assurer la mise en œuvre des outils et des démarches pour la protection des forêts contre toutes les formes d'atteintes en particulier les incendies et les attaques parasitaires.

Aussi, compte tenu que les feux de forêts constituent un aléa majeur pour notre patrimoine forestier, engendré par la combinaison de plusieurs facteurs notamment climatiques et anthropiques, amplifiées souvent par la nature même de la végétation qui reste très inflammable notamment pendant la saison sèche, la priorité des interventions pour

faire face à ce phénomène va vers des actions de renforcement des moyens de lutte et une sylviculture de prévention pour éviter des départs de feu sans oublier les efforts déployés en matière de sensibilisation et d'éducation du grand public. Par ailleurs, les attaques parasitaires sur le patrimoine forestier, bien que cycliques, ont de tout le temps constitué une menace sérieuse pour les peuplements forestiers, causant parfois des dégâts importants en l'absence de traitements appropriés. Parmi les principaux parasites menaçant les forêts algériennes, il y a lieu de citer les insectes défoliateurs des

résineux (chenilles processionnaires du pin et du cèdre), les défoliateurs des chênes (*Lymantria Dispar* et *catocala*) et les insectes xylophages qui sont la cause de beaucoup de dépérissements.

Ainsi, et chaque année, la priorité des interventions pour faire face à ces attaques parasitaires va vers les actions qui visent à, renforcer le dispositif de surveillance et de veille des parasites et maladies, réduire de l'impact des insectes ravageurs par des traitements appropriés et réhabiliter certains massifs forestiers menacés comme le cas de la cédraie des Aurès



## INTEMPÉRIES

## La DGSN appelle à la vigilance

**La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a lancé, à l'ensemble des usagers de la route, un appel à la vigilance et à la prudence lors de leurs déplacements, en prévision des intempéries attendues dans certaines wilayas, les prochaines heures, a indiqué, dimanche, dans un communiqué, ce corps de sécurité.**

La DGSN rappelle aux conducteurs et transporteurs de voyageurs, les recommandations relatives à la sécurité routière lors du mauvais temps, à savoir la réduction de la vitesse, le respect de la distance de sécurité et la vérification de l'état des pneus, du système de freinage et des essuie-glaces. Les recommandations portent également sur « l'inspection des différents feux du véhicule, leur utilisation en cas de mauvaise visibilité, ainsi que sur le respect des feux de signalisation à l'intérieur des agglomérations et près des établissements d'enseignement », lit-on dans le communiqué. La DGSN rappelle également à l'adresse des motocyclistes, l'obligation de porter le casque et de faire montre de prudence et d'éviter les dépassements dangereux pour leur sécurité et celle des usagers de la route. Les citoyens des régions enregistrant des intempéries sont invités à suivre les Bulletins météorologiques spéciaux (BMS) diffusés par les médias et les radios locales pour être avisés et prendre les dispositions pour leur protection et celle de leurs biens. La DGSN met à la disposition des citoyens, le numéro vert (15-48) et le numéro de détresse (17) 24h/24h, pour être à l'écoute de leurs préoccupations et leur prêter assistance.

Samia. A.



## LA SÛRETÉ NATIONALE FAIT SON BILAN DE LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE

### Saisie de 2 tonnes et 627 kg de drogue en février



Les services de police judiciaire, spécialisés dans la lutte contre le trafic illicite des stupéfiants ont procédé, durant les deux mois de février et mars à la saisie de 2 tonnes de 627 Kg de drogue et environ 302 091 substances de psychotropes au niveau national, en plus de 04 kg et 293 g de drogues dures (cocaïne), d'après le communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale. Selon la même source, les enquêtes et les recherches ont permis d'éliminer 4 849 affaires et d'arrêter 3 558 personnes impliquées dans le trafic des stupéfiants, ainsi que le démantèlement de plusieurs réseaux criminels exerçant dans le trafic de drogue. « Ces opérations qualitatives s'inscrivent dans les efforts des intérêts opérationnels de la Direction générale de la sécurité nationale dans la lutte contre la criminalité, la prévention contre l'usage de la commercialisation des stupéfiants.

S. A.

## EL OUED

### Une marche pacifique des agents d'assainissement

Les agents d'assainissement des 400 logements à EL Oued ont organisé une marche pacifique, dénonçant le retard dans le paiement des salaires. Les travailleurs ont expliqué que la situation dure depuis plusieurs mois et qu'ils n'avaient trouvé aucune explication à cela, exprimant leurs regrets et leurs plaintes concernant la situation dans laquelle ils sont confrontés. Les manifestants ont également mis en avant leurs revendications qui ne se sont pas concrétisées sur le terrain, telles que l'octroi des primes de contagion et la pression exercée au travail. Les protestataires ont souligné que plusieurs facteurs compliquent leur situation du fait d'une pénurie de main-d'œuvre, ainsi que d'un manque d'équipement de travail, de vêtements et de moyens d'hygiène. Les manifestants se sont interrogés sur la question des œuvres sociales suspendues depuis 2013, et sur le sort des promotions régionales.

Samia . A.

## CRUE DE L'OUED MEKNASSA (CHLEF)

### Inhumation dimanche des victimes

Les sept victimes de la crue de l'Oued Meknassa ont été inhumées dimanche aux cimetières de Ouled Yahia (commune d'El Hadjadj) et de Djnen El Hadj (commune de Ouled Ben Abdelkader) après l'accomplissement de la prière du mort au niveau du stade communal de Ouled Ben Abdelkader, en présence d'une délégation ministérielle, du wali de Chlef et de nombreux habitants de la région. La délégation ministérielle était composée du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, du ministre des Ressources en eau, Mustapha Kamel Mihoubi, et du ministre du Commerce, Kamel Rezig. Après l'inhumation des victimes, les membres de la délégation ministérielle se sont rendus sur les lieux de la crue pour s'enquérir de la situation. La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a, quant elle, rendu visite aux familles des victimes pour leur présenter les condoléances au nom du président de la République et en son nom personnel. Pour rappel, de fortes précipitations ont été enregistrées samedi soir à Chlef, provoquant la crue de l'Oued Meknassa, qui a emporté trois véhicules. Le bilan provisoire des services de la Protection civile fait état de sept morts. Trois autres personnes sont toujours portées disparues et les recherches se poursuivent.

## GHARDAIA

### Un décès et 30 blessés en février

Une personne est décédée et 30 autres ont été blessées, dans des accidents de la circulation, au cours du mois de février, selon les services de la sécurité de la wilaya de Ghardaia. Selon, la même source, 450 infractions au code de la route ont été recensés et 14 infractions routières ont été classées. En plus de 18 retraits de permis de conduire et 14 mises en fourrière répertoriées.

S. A.

## ALGER

### Coupeure d'eau potable dans cinq communes

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger a annoncé, hier, dans un communiqué que l'approvisionnement en eau potable sera interrompu au niveau de 5 communes de la capitale, aujourd'hui à partir de 17h00 jusqu'à mercredi à 2 heures. La même source, a précisé que cette coupure touchera la commune de Oued Koreiche (entièrement), la commune d'Alger-Centre (en partie), la commune de Bab El Oued (en partie), la commune de La Casbah (en partie) et la commune de Bologhine (en partie). « Le processus de réapprovisionnement en eau potable reprendra progressivement à la fin des travaux » a conclu le communiqué.

## Qahwa fi goubli |

## Une société féminine à la couronne masculine....

Je crois qu'il ne faut pas trop se gargariser d'illusions à propos du statut de la femme. C'est un peu comme les fameuses conditions « égales mais séparées » inscrites noir sur blanc si j'ose dire dans le ségrégationnisme primaire et primitif de l'apartheid et d'ailleurs. Car où ce fait honteux pour le moins est expressément mentionné au bas d'un document réputé officiel où il est bien calé entre quelques recoins de la mémoire collective des hommes...Au vrai quasiment sous tous les cieux-y compris là où ils sont supposés être cléments pour la gent féminine- les vieux mythes ont toujours la peau dure. Certes, ils ne sont pas plus spectaculaires que dans d'autres ailleurs parce que savamment distillés, il n'empêche que les stigmates de la misogynie sont bel et bien là.

Au demeurant même dans les milieux réputés hautement cultivés-un raffinement spirituel en trompe-l'œil- si les apparences sont sauves, il n'en demeure pas moins que sous le vernis couvent bien des cachotteries. Dans d'autres contrées comme la nôtre, il serait peu de dire que les mentalités supposées s'insérer en harmonie avec la dynamique de développement que les femmes sont mal loties pour n'employer qu'un euphémisme. Ainsi si l'épouse n'est pas sous la coupe directe de l'époux, elle n'en est pas moins assujettie de manière directe ou sournoise autant au diktat de la belle-mère, notamment quand les couples vivent sous le même toit que leurs parents et ou beaux-parents qu'aux beaux-frères et belles-sœurs qui disposent au moins d'un droit de regard sur « l'intruse » ! Quant

aux femmes considérées comme trop instruites et forcément plus libres sinon plus indépendantes de par leur statut même qui leur confère de fait ce modus vivendi les regards torves et les fameux conciliabules et autres apartés sont suffisamment révélateurs de l'état d'esprit ambiant... Comme on le voit donc, les femmes sont encore loin de s'être affranchies de toute tutelle autant intramuros qu'extramuros par ailleurs. Et ce n'est pas la religion qui me contredira puisqu'encore phagocytées par des archaïsmes d'un autre âge dont on loue et vante encore à dessein toutes les retombees « positives » sur la condition féminine. Tout en suggérant non sans quelques arrière-pensées crues et drues le fameux retour à « l'âge d'or de l'islam »...

A. Zentar



### REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS  
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS  
WILAYA DE BORDJ BOU ARRER端J  
NIF : 40801500034098

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

N° : ...../2021

La direction des travaux publics de la wilaya de Bordj Bou Arrer端J, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des travaux :

Renforcement de la RN 45 du PK 30+000 au PK 36+000 sur 26Km

Les entreprises intéressées par la présent avis et qui fil en nyant les conditions suivantes :

- \* Avoir une qualification dans le domaine des travaux publics comme activité principale catégorie 06 ou plus.
- \* Avoir réalisé un projet similaire en travaux publics d'un montant de 100.000.000,00 DA.
- Le cahier des charges doit être retiré auprès de la direction des travaux publics de la wilaya de Bordj Bou Arrer端J, site cité administrative.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et offre financière

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans une enveloppe séparée et cachetée, indiquant la dénomination de l'entreprise la référence et l'objet de l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales qui la mention « dossier de candidature » « Offre technique » ou « offre financière » selon le cas

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention

SOUSSION A NE PAS OUVRIR QU' PAR

LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET NEGOCIATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° : .....

Renforcement de la RN 45 du PK 30+000 au PK 36+000 sur 26Km

#### 01/ Le dossier de candidature

- \* Une déclaration de candidature remplie, datée, signée (selon le modèle joint).
- \* Une déclaration de probité remplie, datée, signée (selon le modèle joint).
- \* Les statuts de l'entreprise (EURL-SARL-SNC-SPA).
- \* Les documents relatifs aux pouvoirs habilitent les personnes à signer l'entreprise.
- \* Certificat de qualification et réclassification (copie) valable à la date d'ouverture des plis.
- \* Les bilans financiers des trois (03) dernières années (2019-2018-2017), visés par les services des impôts.
- \* Affiliations d'affiliations délivrés par les services de la CNAIS ou Casud au 31/12/2020 et diplômes ou attestations de succès ou contrat d'intégration CCB, CEP, PEO jointes attestations de succès valable à la date d'ouverture des plis.
- \* Liste des moyens matériels année 2021 comprenant des cartes d'immatriculation et copie d'assurance pour le matériel roulant et pour le matériel non roulant liste établie par un relevé de l'année 2021 ou facture d'achat.
- \* Références professionnelles jointes attestations de bonne exécution portant l'objet et le montant délivrés par des services constructeurs (copie).
- \* Planning d'exécution.

#### 02/ Offre technique

- \* Une déclaration à caractère remplie, datée, signée (selon le modèle joint).
- \* Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un métré technique justifié et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 10 de l'instruction aux soumissionnaires.
- \* Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

#### 03/ Offre financière

- \* Lettre de soumission remplie, datée, signée (selon le modèle joint).
- \* Bordereau des prix unitaire rempli en chiffres et en lettres signal, cachés et datés.
- \* Devis quantitatif et estimatif rempli signé, cachés et datés.

- la durée de préparation des offres est fixée à (21) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans la presse.

- Les offres sont déposées au siège de La direction des travaux publics de la wilaya de Bordj Bou Arrer端J, site cité administrative (ex Douar Anouk) Le jour et l'heure limités de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 16h 30.

- le jour et l'heure limité de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis techniques et financières correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 10h00.

et ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- Lorsque la date limitée de la durée de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le délai est prolongé au jour ouvrable qui suit et à la même heure.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires  
- les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée 90 jours à compter de la date de dépôt des offres.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU  
OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT  
NIF: 000116001715484

#### AVIS DE PROROGATION DE DELAI (N°02)

#### APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°18/MOD/ONA/2020

L'Office National de l'Assainissement informe l'ensemble des entreprises ayant retiré le dossier d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°18/MOD/ONA/2020, en vue de retenir une entreprise ou un groupement d'entreprises pour la « Réalisation d'un centre de formation spécialisé aux métiers de l'assainissement et acquisition des plates formes pédagogiques au niveau de la ville de Boumerdes » paru dans les quotidiens nationaux « الجزيرة » et « CRÉSUS » du 04/01/2021 et dans le BOMOP N°1739 de la semaine du 03 au 09 Janvier 2021 qu'une deuxième prolongation de délai de vingt (20) jours est accordée aux soumissionnaires.

À cet effet, le dépôt des offres, prévu précédemment pour le Mardi 09 Mars 2021, est désormais prorogé au Lundi 29 Mars 2021, avant 12h, au niveau de la Direction Générale de l'ONA.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 13h.

CRÉSUS #584 DU MARDI 9 MARS 2021- ANEP 2116004341



Votre quotidien chaque jour chez votre buraliste



TUNISIE

## La guerre contre le terrorisme «reste une priorité»



Le chef du gouvernement tunisien, Hichem Mechichi, a déclaré dimanche que "la guerre contre le terrorisme se poursuit et constitue toujours l'une de nos priorités phares". "La guerre contre le terrorisme se poursuit et constitue toujours l'une de nos priorités phares d'autant plus que le gouvernement continuera d'appuyer les forces sécuritaires et militaires et de renforcer les potentiels humains et matériels des différentes unités", a décalé M. Mechichi. M. Mechichi s'est adressé aux journalistes en marge d'une cérémonie dans la ville de Ben Guerdane située dans le sud-est du pays à proximité de la frontière avec la Libye, à l'occasion de la commémoration des événements survenus le 7 mars 2016 où la ville avait été prise d'assaut par une soixantaine de terroristes armés. Plus de 50 terroristes avaient été abattus dans la "bataille de Ben Guerdane" alors qu'une vingtaine de membres des services de sécurité avaient perdu la vie dans les affrontements. "Commémorer cette journée demeure une opportunité de rendre hommage aux sacrifices des habitants de Ben Guerdane ainsi qu'à ceux des agents sécuritaires et militaires, unis pour faire face aux terroristes", a dit le chef du gouvernement tunisien. Les habitants de la ville, a-t-il ajouté, "étaient dans les premiers rangs, volontairement et spontanément, à affronter le terrorisme et à combattre l'organisation de l'Etat islamique". "La date du 7 mars restera une journée nationale et historique en plus d'une date symbole illustrant et commémorant la victoire sur le terrorisme", a souligné M. Mechichi.

## POUR FAIRE PRESSION SUR LA JUNTE EN BIRMANIE Les syndicats appellent à «l'arrêt complet» de l'économie

*Les principaux syndicats birman ont appelé à intensifier la grève hier, pour étouffer la fragile économie du pays et faire pression sur la junte, au lendemain d'une nouvelle journée de répression contre les manifestants pro-démocratie et de raids des forces de sécurité.*



«Le moment est venu d'agir. Nous appelons à (...) l'arrêt complet et prolongé de l'économie», ont écrit neuf fédérations représentant notamment des travailleurs dans les secteurs agricole, manufacturier et du BTP. Permettre aux activités économiques de se poursuivre ne ferait qu'aider l'armée qui «réprime l'énergie du peuple birman», ont-ils ajouté dans un communiqué commun. La junte a pour sa part mis en garde les fonctionnaires: ceux qui n'auront pas repris le travail à partir de lundi seront licenciés. Les appels à la grève, lancés dès les premières heures qui ont suivi le coup d'Etat du 1er février, ont déjà eu un impact important sur de nombreux secteurs, avec des banques incapables de fonctionner, des hôpitaux fermés et des bureaux ministériels vides. Plusieurs voix ont aussi appelé les citoyennes birmanes à descendre en nombre dans les rues ce 8 mars, journée internationale des femmes. Dès le début de la matinée, les forces de sécurité se sont déployées en nombre dans certains quartiers de Rangoon, la capitale économique. Moines, étudiants, fonctionnaires: des milliers de Birman ont manifesté dimanche à travers tout le pays, notamment à Mandalay (centre) où un grand sit-in a été organisé. La police et

l'armée ont fait usage de gaz lacrymogène, de munitions en caoutchouc mais aussi de balles réelles pour disperser des rassemblements, d'après des témoignages. Des dizaines de contestataires ont été arrêtés et plusieurs blessés, selon l'Association d'assistance aux prisonniers politiques (AAPP). Des manifestations qui se tenaient "dans des zones résidentielles, dans l'enceinte d'édifices religieux, d'hôpitaux et d'un campus ont été violemment réprimés", selon l'ONG birmane. Et "des policiers ont été vus en train de brandir des couteaux vers des manifestants, des jeunes ont été battus et frappés à coups de pied". Les forces de sécurité ont été déployées dimanche soir dans plusieurs quartiers de Rangoon et des détonations ont été entendues. Samedi, des raids nocturnes avaient déjà visé des responsables de la Ligue nationale pour la démocratie (LND), le parti d'Aung San Suu Kyi, plusieurs avaient été arrêtés et un représentant local du mouvement, Khin Maung Latt, battu à mort. Les députés qui ne reconnaissent pas la légitimité du coup d'Etat et ont créé un comité pour représenter le gouvernement civil se rendent coupables de "haute trahison", un crime passible de la peine de mort ou de 22 ans de détention, a averti la junte. Plus de 50 manifestants ont été tués

depuis le putsch qui a renversé le prix Nobel de la paix 1991. Les médias d'Etat nient toute implication de la police et de l'armée dans la mort de civils, indiquant qu'elles ont "dû contenir des émeutes en accord avec la loi". Mais des images largement diffusées ont montré les forces de sécurité en train de tirer à balles réelles sur des rassemblements et d'emporter les corps inanimés de manifestants. Responsables locaux, journalistes, militants, artistes: des centaines de personnes ont été interpellées depuis le putsch. Face à la détérioration de la situation, des Birmanes fuient. Une cinquantaine, dont huit policiers qui refusaient de prendre part à la répression, ont gagné l'Inde voisine, à la frontière de laquelle des dizaines d'autres se sont massés. Les généraux font la sourde oreille face au concert de protestations de la communauté internationale, divisée sur la réponse à apporter. Le Conseil de sécurité de l'ONU n'a pas réussi vendredi à se mettre d'accord sur une déclaration commune et des négociations doivent se poursuivre cette semaine. La junte, qui conteste les législatives de novembre remportées massivement par la LND, a promis la tenue d'un nouveau scrutin, sans dévoiler aucun calendrier.

R. I./Agences

## APRÈS UNE VISITE HISTORIQUE Le pape quitte l'Irak sans incident

Le pape François est parti hier matin d'Irak, mettant fin à la première visite d'un souverain pontife de l'histoire sans aucun incident dans un pays régulièrement secoué par des violences, ont constaté des journalistes de l'AFP. Depuis vendredi, le pape argentin a sillonné le pays en allant à Bagdad, Mossoul et Qaraqosh dans le nord supplicié par les djihadistes. Il a porté la cause de l'une des plus anciennes communautés chrétiennes mais aussi l'une des plus dispersées dans le monde jusque devant le grand ayatollah Ali Sistani, référence religieuse de la plupart des musulmans chiites. «L'Irak restera toujours avec moi, dans mon cœur», a lancé dimanche soir le pape de 84 ans, à l'issue d'une messe devant des milliers de fidèles en liesse dans un stade d'Erbil, au Kurdistan irakien. Le pape François tenait à rencontrer les chrétiens d'Irak --1% de la population contre 6% il y a 20 ans-- et a consacré à ce pays majoritairement

musulman son premier déplacement à l'étranger en 15 mois. En raison du Covid-19, à l'exception de la messe à Erbil, il n'a à chaque fois pu rencontrer que quelques centaines de personnes et non les foules qu'il salue habituellement à travers le monde. Il a toutefois parcouru 1.445 km à travers l'Irak --la plupart du temps en avion ou en hélicoptère pour survoler plutôt que traverser des zones où se terrent toujours des cellules jihadistes clandestines. Dans ses adresses au pays, qui s'est déclaré vainqueur du groupe Etat islamique (EI) fin 2017, il a dénoncé "le terrorisme qui abuse de la religion", appelé à la "paix" et à "l'unité" au Moyen-Orient et déploré le départ des chrétiens de la région comme un "dommage incalculable". Il a également participé à une prière oecuménique avec les différentes fois présentes en Irak depuis des millénaires, à Ur, ville natale du patriarche Abraham, père des monothéismes.



PAKISTAN

## 5 terroristes tués lors d'une opération de police

Le Département de lutte contre le terrorisme (CTD) de la police pakistanaise a lancé une opération tôt lundi dans le district de Mastung (sud-ouest) et a abattu cinq terroristes, ont rapporté les médias locaux. Des médias locaux citant des responsables du CTD ont déclaré que cette opération avait été menée sur la base de renseignements provenant des environs de Splinji à Mastung, un district de la

province du Baloutchistan, dans le sud-ouest du Pakistan. Le personnel du CTD a encerclé une cachette et a intimé aux terroristes de se rendre, mais ces derniers ont ouvert le feu. Un échange de tirs s'en est suivi, selon les médias, cinq terroristes ayant été tués sur place tandis que certains de leurs compagnons ont réussi à s'échapper en profitant de l'obscurité. Les hommes tués étaient impliqués dans un

complot visant à lancer des attaques dans la capitale provinciale Quetta. La police a saisi au cours de l'opération des explosifs lourds, des détonateurs, des armes automatiques, des balles et des dispositifs télécommandés, entre autres. Ces terroristes avaient été impliqués dans des attaques menées contre les travailleurs et le personnel des forces de l'ordre, ont précisé les médias.



# FIÈVRE

## À quelle température faut-il s'inquiéter ?

**La fièvre accompagne grand nombre de nos infections, mais la moindre poussée nous laisse parfois désarmés. Voici les questions qu'il faut vous poser lorsque votre température ou celle de votre enfant atteint 38, 39, 40 °C... Et voici les réponses.**

### LA FIÈVRE EST-ELLE TOUJOURS UN SIGNE D'INFECTION ?

La température normale du corps oscille entre 36 °C et 37,2 °C selon les personnes, le cycle féminin (elle monte avec l'ovulation) et le moment de la journée (elle grimpe le soir).

On parle de fièvre à partir de 38 °C. La plupart du temps, celle-ci est provoquée par une infection virale, bactérienne ou parasitaire. Mais elle peut aussi être causée par d'autres maladies - inflammatoires, tumorales -, une hyperthyroïdie ou, simplement, par un exercice intense ou un coup de chaleur.

### UNE MALADIE EST-ELLE PLUS GRAVE SI ELLE S'ACCOMPAGNE DE FIÈVRE ?

La fièvre traduit un mécanisme de défense de notre corps. Celui-ci augmente le "thermostat" au niveau du cerveau pour empêcher la multiplication des microbes et aider ainsi les globules blancs à lutter contre l'infection.

C'est pourquoi il ne faut pas forcément la faire tomber.

Si elle traduit plutôt un bon système immunitaire, cette réaction peut aussi constituer un signal d'alarme.

Exemple : quand une fièvre survient au cours d'une rhino-pharyngite d'origine virale, c'est le signe d'une surinfection bactérienne.

### EN DESSOUS DE 39 °C, QUAND FAUT-IL CONSULTER ?

Les médecins considèrent qu'il n'y a rien de préoccupant, tant que la température ne dépasse pas 38,5 °C.

Toutefois, au-delà de 48 heures, une température anormalement élevée impose une consultation.

### QUI SONT LES EXPOSÉS EN CAS DE FORTE FIÈVRE ?

En dessous de 40 °C, la fièvre ne menace pas une personne jeune en bonne santé.

Mais, au-delà de 38 °C, les personnes plus fragiles doivent prendre un avis médical sans attendre. Sont concernées en premier lieu :

- les enfants de moins d'un an ;
- les personnes âgées qui se déshydratent très vite ;
- les femmes enceintes ;
- les patients souffrant de maladie chronique (diabète, troubles cardiaques ou respiratoires) ;
- les personnes sous médicaments immunosuppresseurs, après une greffe, par exemple.

### QUEL THERMOMÈTRE CHOISIR POUR BIEN MESURER LA FIÈVRE ?

La température peut être mesurée sous l'aisselle, dans l'oreille, sur le front, dans la bouche ou dans l'anus. La voie rectale reste la référence pour les médecins.



Seul inconvénient : ils ne sont pas toujours très précis.

### LES THERMOMÈTRES À INFRAROUGES AURICULAIRES

Ils utilisent la même technologie à infrarouges pour prendre la température à l'intérieur de l'oreille, mais avec une grande précision. Conviennent aux enfants de plus de 2 ans (en dessous de cet âge, la conformation de l'oreille des petits rend la prise compliquée).

### LES THERMOMÈTRES AU GALLIUM

Ils ont remplacé les thermomètres au mercure, interdits. Ils contiennent un assemblage de métaux sensibles à la chaleur qui grimpe le long d'une échelle graduée. Leur utilisation est identique à celle des thermomètres électroniques.

### QUEL MÉDICAMENT UTILISER CONTRE LA FIÈVRE ?

Pour abaisser la fièvre, le paracétamol doit toujours être pris en première intention, car il présente le moins d'effets secondaires :

- chez l'adulte : la dose maximale recommandée est de 4 g par jour, à répartir entre 4 prises ;

- chez l'enfant : 60 mg/kg/j, à répartir en 4 ou 6 prises, soit environ 15 mg/kg toutes les 6 heures (délai minimal de 4 heures entre 2 prises).

En cas de contre-indication au paracétamol, le recours à un AINS (anti-inflammatoire non stéroïdien) est possible : l'ibuprofène (chez l'enfant de plus de 3 mois) et le kétoprofène (chez l'enfant de plus de 6 mois). Chez l'enfant, la prise d'un AINS doit se faire après avis médical.

L'aspirine et tous les autres AINS sont contre-indiqués chez la femme enceinte à partir du sixième mois de grossesse. Les AINS sont à éviter en cas de varicelle.

Il est aussi contre-indiqué d'associer plusieurs traitements. Quel que soit le traitement antipyrétique utilisé, respectez les doses et les intervalles de prises indiqués sur la notice. Ne prolongez pas le traitement au-delà de trois jours sans avis médical.

### QUE FAIRE QUAND UN BÉBÉ A DE LA TEMPÉRATURE ?

Un bain tiède, à 2 °C en dessous de la température du corps, a longtemps été recommandé pour éviter les convulsions chez les bébés. Mais ces crises touchent moins de 5 % des tout-petits, et cette parade est désormais jugée trop brutale et est désormais déconseillée. Pour faire baisser la fièvre et soulager le bébé, trois mesures simples, à associer à un traitement médicamenteux, sont recommandées :

- ne pas trop couvrir l'enfant,
- le faire boire régulièrement,
- ne pas augmenter la température de la pièce.

Le paracétamol est le seul médicament recommandé en première intention chez un tout-petit. A utiliser en monothérapie (sans autres médicaments) pendant 24 heures. Si les symptômes et l'inconfort persistent, un nouvel avis médical est impératif.

### QUAND FAUT-IL SE RENDRE AUX URGENCES ?

Il faut toutefois conduire le bébé aux urgences :

- s'il a moins de 3 mois ;
- s'il convulse pour la première fois ;
- s'il présente des difficultés à respirer ;
- si des taches apparaissent sur sa peau ;
- s'il semble abattu ;
- ou s'il pleure sans s'arrêter.

## Aliments à manger pendant une fièvre

**Fruits et légumes :** mangez beaucoup de légumes à feuilles vertes comme les épinards, choux, laitues, fenugrecs ainsi que de fruits frais comme les poires, pommes, raisins, oranges, pêches, ou tout autre fruit juteux de saison,

**Céréales :** les céréales complètes au blé devraient être bien cuites, si possible à la vapeur. Les céréales peuvent aussi être consommées avec du lait,

**Œufs :** vous pouvez manger jusqu'à 5 ou 6 œufs frais tous les jours pendant une fièvre. Ils peuvent être consommés très légèrement cuits ou bouillis.

Ces œufs peuvent aussi être consommés avec du jus de fruit ou du lait,

**Sucre :** utilisez le sucre de lait plutôt que du sucre normal. Vous pouvez consommer jusqu'à 25 cl de sucre de lait par jour pendant ces jours fiévreux,

**Soupes claires :** elles comprennent le bouillon de viande, le jus de viande et les bouillons qui peuvent être faits à partir du poulet ou du mouton. Veillez à éliminer toute graisse,

**Lait :** vous pouvez boire de 1,5 à 2 litres de lait par jour pendant ce régime alimentaire "spécial fièvre". Des variations sont possibles en diluant le lait avec l'eau ou en ajoutant de la crème, de la cacao, des œufs ou du lait malté.

### UN EXEMPLE DE MENU DE L'ALIMENTATION BIEN ÉQUILBRÉE ÉVOQUÉE CI-DESSUS :

Au réveil : boire un verre d'eau tiède auquel vous ajoutez la moitié d'un citron vert fraîchement pressé et une cuillère à thé de miel,

**Petit-déjeuner :** fruit frais, un verre de lait avec du miel, quelques graines ou noix,

**Déjeuner :** légumes fraîchement cuits à la vapeur ou légèrement cuits, tortillas complètes au blé, un verre de lait de beurre (babeurre),

**Goûter :** un verre de jus de fruit ou de jus de légume frais,

**Dîner :** un bol de salade de légumes crus et de graines germées (comme la luzerne, les haricots mungo), avec du jus de citron vert en assaisonnement.

### RECETTES DE GRANDE-MÈRE CONTRE LA FIÈVRE

Certaines recettes naturelles pourraient être utiles pour traiter une fièvre sans complications. L'utilisation des feuilles de basilic sacré est la plus efficace de ces remèdes. Une décoction faite d'environ 12 grammes de ces feuilles, cuites avec 50 cl d'eau, devrait être administrée avec du lait, du sucre et de plante d'Asie poudrée. Cela réduira la température du corps.

Un thé fait de graines de fenugrec peut être égal en valeur à la quinine pour réduire les fièvres. Il est particulièrement précieux comme boisson nettoyante et apaisante. Quand les graines de fenugrec sont humidifiées avec de l'eau, elles deviennent légèrement mucilagineuses. Le thé fait à partir de ces graines a donc le pouvoir de dissoudre des substances collantes comme le mucus (sécrétions visqueuses et translucides se manifestant chez l'homme entre autres au niveau du nez).

cependant être influencée par la température extérieure.

### LES THERMOMÈTRES À INFRAROUGES FRONTAUX.

Munis d'une sonde à infrarouges, ils effectuent une série de mesures en moins d'une seconde et affichent le résultat le plus élevé.

Ils s'utilisent parfois sans contact sur le front ou la tempe, ce qui les rend beaucoup plus pratiques que les thermomètres électroniques, en particulier chez les enfants. Ils ont aussi l'avantage d'être très hygiéniques et de limiter les risques de contamination.

### LES THERMOMÈTRES ÉLECTRONIQUES, À LA FOIS PEU ONÉREUX ET TRÈS PRÉCIS.

La sonde est introduite par voie rectale, buccale, ou sous l'aisselle, et l'écran affiche la température en moins d'une minute. Leur seul défaut est qu'ils peuvent se révéler moins fiables au bout de quelques années. Pour qui ? Toute la famille.

Si la voie rectale reste conseillée pour les tout-petits, les adultes et les enfants de plus de 5 ans peuvent opter pour une mesure dans la bouche ou sous l'aisselle.

Le thermomètre électronique doit alors être placé sous la langue ou bien calé sous l'aisselle. Cette dernière mesure peut



ENTREPRENDRE DANS LE DOMAINE CULTUREL

## Malika Bendouda, «La culture plus forte au féminin»

*A l'occasion de la journée internationale des droits de la femme, la ministre de la culture a inauguré, dimanche, une exposition collective d'entrepreneures au niveau du palais de la culture Moufdi Zakaria.*

Lors de son discours inaugural, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a déclaré que « le 8 mars est une occasion pour célébrer et rendre hommage à la femme, une véritable force pour la société ». Selon l'intervenante, « la femme est plus persévérante et responsable, ceci permettant sa réussite si elle s'investit dans la culture. » A titre d'exemple la ministre a évoqué le cas de l'Allemagne post seconde guerre mondiale, où la femme a joué un grand rôle dans la reconstruction d'une économie et d'un pays forts. D'après elle, la femme joue un grand rôle dans la société, l'économie et au sein de la famille. Ainsi, elle a lancé un appel à aller investir dans le domaine culturel et à ne pas avoir peur d'expérimenter. Assurant à ces femmes, par la même occasion, un accompagnement de la part de son ministère et un encadrement si elles le souhaitent pour développer leur propre entreprise et une aide pécuniaire notamment grâce à un fond dédié à cet effet. A ce propos, elle souligne qu'elle a vu aujourd'hui plein de projets intéressants qui peuvent participer à l'économie culturelle. Son but premier étant de permettre une indépendance financière aux femmes.

Ainsi, une vingtaine de femmes venues des quatre coins d'Algérie ont exposé leur savoir-faire et mis en avant leur talent aux yeux des nombreux visiteurs. Que cela soit la cuisine, la couture, la conception artisanale d'objets typiques ou même la danse et la litté-



ture, tous les domaines culturels et artistiques étaient présents au rendez-vous. Des femmes de tout âge et de différents horizons ont ainsi pu expliquer leur démarche, leur 'business plan' et les ambitions d'évolution, qu'elles travaillent à la maison ou au sein d'associations. Imene est une jeune fille originaire de Constantine, elle s'est formée en autodidacte à la scénographie et à la création d'effets spéciaux. Elle explique aux visiteurs comment elle réalise et pense les différents décors et maquillages des personnages de cinéma et fictifs. Hala est une aventurière, elle sillonne les différentes régions de l'Algérie à la découverte des populations et du patrimoine algérien. Après chaque voyage, elle crée un carnet de

voyage inspiré de son aventure. Ainsi, elle offre aux visiteurs différents carnets aux diverses textures et formats pour qu'ils notent leurs impressions de voyage. Différentes associations promouvant l'autonomie et l'indépendance économique de la femme ainsi que son insertion dans le milieu socio-économique ont présenté leurs activités et formations qu'elles proposent. Des écoles proposant des cours de danse, de chant et de théâtre ont présenté leurs activités afin de permettre l'éclosion de talents féminins. Cet événement se tiendra jusqu'au 9 mars et sera ponctué de plusieurs conférences autour du thème de la culture et de l'entrepreneuriat féminin en Algérie.

M. Chaoui

27<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ASSASSINAT DES ASSELAH

## Cérémonie de recueillement à la mémoire de Rabah et Ahmed Asselah

Une cérémonie de recueillement à la mémoire de Rabah et Ahmed Asselah a été organisée, samedi à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts (ESBA) à Alger, par la Fondation Asselah Ahmed & Rabah à l'occasion de la commémoration du 27<sup>e</sup> anniversaire de leur assassinat, ponctuée par la remise des prix aux lauréats du concours national de dessin pour enfants (session 2021).

Organisée par la Fondation Asselah en collaboration avec l'Ecole supérieure des Beaux Arts, en présence de plusieurs artistes, plasticiens, étudiants et amis des défunts, la cérémonie a été inaugurée par la pose d'une gerbe de fleurs et l'observation d'une minute de silence à la mémoire des regrettés, assassinés le 5 mars 1994 devant la porte de l'ESBA. A cette occasion, un hommage a également été rendu à la veuve de Ahmed Asselah, la regrettée Anissa Asselah. Le président de la Fondation Hocine Asselah a indiqué que la commémoration de l'anniversaire de l'assassinat de Ahmed et Rabah Asselah, assassinés "froidement" par des individus armés le 5 mars 1994 dans cet établissement "est un recueillement à la mémoire de toutes les victimes de la décennie noire". "Ahmed et Rabah Asselah ne sont pas les seules victimes de cette horrible tragédie qui a frappé



le pays entier et a duré plus d'une décennie, ils font partie d'une longue liste de victimes innocentes, certaines connues comme Tahar Djaout, Mahfoud Boucebc, Abdelkader Alloula, Azzedine Medjoubi et Cheb Hasni et des milliers d'anonymes", a-t-il ajouté.

Pour sa part, le directeur de l'ESBA, Djamel Larouk a cité les hauts faits de Ahmed Asselah, ses positions et l'intérêt qu'il vouait à l'Art et aux jeunes talents, soulignant que cette cérémonie "est une halte contre l'oubli et un hommage à tous les intellectuels et artistes assassinés par les mains terroristes".

Elle est veu également "un message aux nouvelles générations pour "ne jamais oublier les sacrifices de ces artistes". A cette occasion, une exposition sur les Arts plastiques a été organisée par les étudiants de la première année de l'Ecole avec pour thématique les deux défunts Ahmed et Rabah Asselah. Outre des oeuvres reflétant la présence des deux défunts dans la mémoire de la nouvelle génération de plasticiens, l'exposition a été marquée par la présentation d'une fresque murale signée par des plasticiens, toutes générations confondues, en Algérie et à l'étranger.

Dans une déclaration à l'APS, le plasticien et responsable de l'exposition, Karim Serghoua a indiqué que la commémoration de l'anniversaire de l'assassinat d'Ahmed et Rabah Asselah vise à préserver leur mémoire contre l'oubli et à consacrer la transmission entre générations. Par ailleurs, la Fondation Ahmed et Rabah Asselah a abrité une cérémonie de remise des prix du Concours national de peinture pour enfants (session mars 2021) au profit des dix premiers lauréats.

Le jury du concours, destiné aux enfants de 05 à 14 ans, se compose de Bouamama Mustapha, Medjoubi Abdelmalek et Asselah Hocine.

LES FEMMES DANS L'HISTOIRE  
DU COMBAT LIBÉRATEUR

## Pour servir et valoir ce que de droit...

Un colloque pour dire la condition féminine à travers l'histoire et ses soubresauts qui s'en plaindraient ? Mais les pesanteurs sociales et autres tabous encore tenaces sont toujours là, comme pour rappeler aux femmes que l'ordre masculin continue pour un long bail à régenter la société... Qui devrait s'écrire et s'accorder au féminin. Et l'histoire est là pour nous le rappeler...  
Il est de bon temps de songer à la collecte, au recueil et à la publication des actes de colloques organisés à l'initiative de toutes nos institutions dont la vocation première est la préservation autant de notre patrimoine matériel qu'immatériel. Et si jusque-là nous accusons un retard certain, dans la « cueillette » de ce patrimoine inestimable ce n'est pas faute d'une volonté politique mais davantage de la définition de l'ordre des priorités bouleversé par tous les soubresauts qu'a vécus notre jeune pays. Conscients de ces aspects lacunaires, les responsables en charge de cette œuvre salutaire s'attelle t à remédier à cela en donnant un contenu plus concret à leurs louables intentions pas toujours suivies d'effet dans la pratique. Aujourd'hui, il semble à la lumière de la nouvelle dynamique qui s'installe et s'instaure graduellement que les leçons ont été bel et bien tirées et qu'il est hors de question de répéter les mêmes erreurs d'aiguillage. Sur un autre registre non moins important par ailleurs, force est d'admettre que même le mode opératoire a changé en ce qu'il est loisible aujourd'hui de constater qu'il existe une véritable stratégie en ce sens. Et qui répond qui plus est à une soif de connaissance et d'information sur nos itinéraires historiques dont l'impact sur notre modus vivendi revêt une importance primordiale. Car l'histoire sans entrer ici dans un débat philosophique (quoique) ou dans les dédales de propos oiseux qui n'intéressent pas grand monde en vérité, n'en détermine pas moins et à bien des égards, notre présent fait d'étapes et d'épisodes diversifiés forgeant ce qu'on pourrait appeler l'homo algerianus. Un individu dont on ignore au juste quelle est la part d'arabité, d'amazighité, de « romanité, de « turkité » et tant d'autres identifiants qui s'épousent, se chevauchent et ou se rejettent avant peut-être en dernière instance de se rejoindre et fusionner quelque part. Toutefois et les chercheurs d'ici et d'ailleurs le confirment dans leurs études et recherches, toutes les guerres menées par tous les peuples de la planète finissent par impacter les différentes civilisations et leur restituer leur véritable dû sinon legs. Et cet extraordinaire brassage imposé par l'histoire tumultueuse des nations et ou entités civilisationnelles, produisent sur une même sphère d'appartenance territoriale et ou géographique des natures au physique et à la physiologie qui reflètent parfaitement cette mixité humaine. Dont seule la surpolitisation de la question, culturelle, brandie comme un cheval de bataille y compris par moult formations politiques intra et extra muros, ce qu'on désigne par de la vulgaire récupération... Ceci relevé, bien que le rôle parfois décisif des femmes dans la prise en charge des destins de pas mal de nations, a rarement été » souligné et ou mis en valeur par une société à dominante masculine. Pire certains machos parmi les historiens eux-mêmes, toute honte bue au demeurant, ont poussé l'outrecuidance jusqu'à minorer le rôle de toutes ces authentiques héroïnes à l'instar d'une Kahina, ses émules grecques ou d'autres nationalités au courage et à la bravoure légendaires. Et là comme de bien entendu ces dites femmes (qui valent bien des hommes) n'éprouvent nul besoin d'un champ lexical glorificateur et ou laudatif de circonstance (lors des commémorations expédiées hâtivement souvent) mais d'une reconnaissance de fait et de droit qui les inscrive définitivement dans la postérité et ce que suppose et porte comme symbolique ce concept réquisitionné d'office par le masculin singulier... Alors on prend comme prétexte tout indiqué le 8 Mars pour gloser sur la condition féminine, cette parité affichée mais sans cesse renvoyée aux calendes grecques, ce souci feint et sournois de la promouvoir à tous les niveaux de responsabilité sans qu'elle ne voit déborder l'assise et l'armature juridiques adéquates et tant d'incongruités qui sont significatives d'un certain état d'esprit qui ne se dilate que ce jour supposé anniversaire des prémisses d'une autre reconfiguration du monde basée sur l'équité. Tandis que l'iniquité s'affiche encore au grand jour malgré un discours officiel racoleur et spéculaire... Vous avez dit changement ?

Amar Zentar



## DÉSACCORD MJS-FAF Qui a tort, qui a raison ?

**Le MJS s'oppose catégoriquement à l'amendement des statuts de la FAF avant la tenue de l'AG électorale, ignorant les menaces de la FIFA.**

Le ministère de la Jeunesse et des Sports campe toujours sur sa position et refuse toute révision des statuts et du code électoral de la Fédération algérienne de football (FAF) avant la tenue de l'assemblée générale électorale en avril prochain. Le MJS exige l'application à la lettre de la circulaire du 8 juin dernier qui interdit formellement la moindre modification dans les statuts, règlements généraux et règlements intérieurs des fédérations sportives à l'approche des assemblées générales électorales. Sid Ali Khaldi et ses services continuent à ignorer les correspondances de la FIFA qui menacent de sanctionner la FAF et de suspendre le football algérien de toutes les compétitions internationales, si ses statuts et son code électoral ne sont pas révisés et mis en conformité



avec ceux de la Fédération internationale avant la tenue de son AG électorale en avril prochain. Le président de la FAF, Khiredine Zetchi, a saisi d'autres ministères de souveraineté pour les sensibiliser sur ces menaces de la FIFA, en vain. L'utilisation de l'EN comme carte de pression n'a pas eu l'effet escompté. « J'espère qu'on pourra organiser l'AG extraordinaire dans les plus brefs délais, afin de fixer ensuite la date des AG ordinaire et électi-

ve. L'équipe nationale a besoin de plus de sérénité, elle qui s'apprête à entamer les éliminatoires de la Coupe du monde 2022. Je souhaite que notre football national soit dans le calme pour permettre à notre sélection d'aller au bout dans ses éliminatoires et se qualifier pour le Mondial 2022 au Qatar. Nous n'avons pas besoin d'être perturbés. La feuille de route est tracée dès le début, j'espère qu'on retrouvera plus de sérénité dans l'intérêt de football algérien », a affirmé Zetchi sur les ondes de la radio algérienne, après sa réhabilitation par le Tribunal arbitral du sport (TAS) de Lausanne concernant sa candidature au Comité Exécutif de la FIFA, tout en avertissant que la prochaine AG électorale de la FAF pourrait être invalidée par la FIFA si les statuts de la fédération ne sont pas révisés avant la tenue de l'élection. Si les prochaines élections de la FAF sont invalidées, la FIFA va installer un comité de normalisation pour organiser les AG extraordinaire et électorale. Ce scénario est écarté par les services du MJS. Qui a raison, qui a tort ? Les prochaines semaines nous le diront

L. B.

ESS-JSK REPORTÉ

## Medouar irrite Mellal

Le report des matchs se poursuit encore en Ligue 1 algérienne, gérée provisoirement par Abdelkrim Medouar, en attendant l'élection d'un nouveau président ou la reconduction de l'ancien patron de l'ASO Chlef à la tête de la LFP. La 17e journée de la Ligue 1, programmée pour le prochain week-end, sera amputée du choc entre l'ES Sétif et la JS Kabylie, reporté à une date ultérieure.

« Suite à la décision de la Confédération Africaine de Football de programmer le match ES Sétif contre Orlando Pirates (Afrique du sud), comptant pour la 1ère journée de la coupe de la confédération de la CAF, le 10 Mars au stade d'Accra (Ghana). La ligue de football professionnel décide de reporter le match de la 17ème journée de championnat de ligue Une qui devait opposer l'ES Sétif à la JS Kabylie, prévu initialement le samedi 13 Mars 2021 à une date ultérieure, et ce, afin de permettre aux deux clubs de mieux préparer



leurs matchs de coupe d'Afrique », a-t-on annoncé sur le site de la LFP qui a reporté le match sans l'accord de la direction de la JSK. « Prévu pour le 13 du mois en cours le match qui devait opposer l'ES Sétif à la JSK a été reporté par la LFP sans que cette dernière ne demande l'avis de la JSK. A noter que la JSK était disposée à jouer cette rencontre comptant pour la 17ème journée et ce afin d'éviter le cumul des matches de retard », a-t-on réagi sur la page officielle de la JSK sur Facebook. Les dirigeants kabyles, à leur tête Cherif Mellal, sont très en colère contre Medouar. Il est à noter que l'ESS et la JSK entameront ce mercredi leur aventure en phase des poules de la C2 africaine. L'ESS accueillera Orlando Pirates à Accra avant de se rendre en Egypte pour en découdre avec Ahli Benghazi de Libye le 17 mars, alors que la JSK recevra le Coton Sport du Cameroun ce mercredi à Tizi Ouzou, avant de se déplacer en Zambie pour affronter Napsa Stars.

L. B.

## FROGER LIMOGÉ PAR L'USMA Mounir Zeghdoud nouvel entraîneur

La valse des entraîneurs se poursuit en Ligue 1 algérienne. L'entraîneur français de l'USM Alger, Thierry Froger, a allongé la liste des limogés. « La direction de l'USMA a décidé de se séparer de l'entraîneur Thierry Froger et de son adjoint Benarabi Bouziane. L'entraîneur des gardiens de but Mohamed Benhamou et le préparateur physique Nicolas Baup ont été maintenus à leurs postes respectifs », a-t-on annoncé, dimanche soir, sur la page officielle de la formation de Soustara sur Facebook. « Le conseil d'administration de l'USMA est en concertation avec le directeur sportif, Anthar Yahia, se sont mis d'accord pour la désignation de Mounir Zeghdoud et son staff à la barre technique du club. », a indiqué hier un communiqué de l'USMA publié sur sa page officielle Facebook. L'ancien défenseur international avait dirigé la barre technique de l'USM Alger lors de l'exercice 2019-2021. Quatre clubs seulement n'ont pas changé de coach jusque là, à savoir l'ES Sétif, le CR Belouizdad, le RC Relizane et l'O Médéa. Pour le moment, 19 entraîneurs sont consommés en Ligue 1. L'on se dirige vers un record cette saison.

L. B.

### Les changements d'entraîneurs en Ligue 1

**USM Alger** : Ciccolini, Froger, ?  
**JS Kabylie** : Zelfani, Bouzidi, Lavagne  
**NC Magra** : Bacha, Latrèche  
**NA Hussein-Dey** : Leknaoui, Dziri  
**USM Bel-Abbès** : Bougherara, Bouakaz  
**CA Bordj-Bou-Arréridj** : Dziri, Bousbia  
**ASO** : Moussi, Leknaoui, ?  
**PAC** : Malek, Le Bert  
**WA Tlemcen** : Abbès, Benchadli  
**US Biskra** : Bouakaz, Ait Djoudi  
**MC Oran** : Casoni, Madoui  
**CSC** : Amrani, Hamedi  
**MCA** : Neghiz, Amrani  
**JSMS** : Ifticène, Bouali  
**JSS** : Ighil, ?  
**ASAM** : laïch, ?

## WA TLEMCCEN Les joueurs en grève



L'entraîneur du WA Tlemcen, Djamel Benchadli s'est dit "compréhensif" vis-à-vis de ses joueurs qui ont boudé l'entraînement de la veille pour réclamer la régularisation de leur situation financière, souhaitant que les dirigeants débloquent la situation rapidement en pronant le dialogue. "Le manager général de l'équipe m'a appelé pour m'informer du refus des joueurs de prendre part à la séance de la reprise dimanche, à laquelle je me suis absenté pour des raisons personnelles. J'ai pris attache avec les cadres de l'équipe et ces derniers m'ont fait savoir qu'ils ont agi de la sorte parce qu'ils n'ont pas été payés depuis 5 mois", a déclaré Benchadli à l'APS. Le technicien oranais n'a pas caché ses appréhensions de "l'impact négatif" sur l'équipe si cette grève venait d'être prolongée, surtout qu'il ne s'agit pas de la première fois que les joueurs sèchent l'entraînement pour le même motif. Il a, en outre, appelé les dirigeants à prôner "le dialogue" avec leurs protégés, soulignant que "la crise financière à laquelle est confronté le club n'est pas propre au WAT, mais elle concerne pratiquement tous les clubs".

PRATIQUE SPORTIVE FÉMININE

## La présidente de l'ANPDSF pas satisfaite

La pratique sportive chez la femme algérienne, considérée comme le leitmotiv de l'Association nationale pour la promotion et le développement du sport féminin (ANPDSF), "accuse un retard considérable" sur le terrain et nécessite une impulsion effective, a estimé la présidente de l'association. "Considérant l'environnement approprié et le caractère conservateur de notre société, la pratique sportive est encore sous l'emprise de certaines coutumes. Malgré cela, il y a des femmes qui pratiquent le sport, mais leur proportion est toujours insuffisante", a indiqué à l'APS, la présidente de l'ANPDSF, Dounia Hedjab, rappelant que la pratique sportive reste un facteur important pour l'équilibre psychologique et physique. Créée en 1997 puis réactivée en 2017, l'ANPDSF contribue à travers sa présence dans 46 wilayas du pays au développement de la pratique

féminine, tout en prenant en considération la mutation sociale qui ne cesse de s'imposer en Algérie. Depuis quelques années, l'ANPDSF essaye d'établir un diagnostic et déceler les raisons qui empêchent la femme de pratiquer le sport, afin d'en définir les solutions possibles et essayer de réunir les conditions pour un environnement propice pour la pratique du sport chez la femme algérienne, avec la mobilisation de tous les acteurs dont les responsables des fédérations sportives.

La présidente de l'ANPDSF estime qu'il est nécessairement important d'"assurer la promotion du sport féminin auprès des différentes couches sociales, surtout les plus vulnérables, à travers la mise à disposition des leviers de formation d'assistance et d'aide à la conception de projets sportifs alternatifs et innovants". Parmi les points pou-

vant aider aussi le sport féminin à son développement et émancipation, la responsable a souhaité la "féminisation" des instances dirigeantes du sport algérien et leurs encadrements techniques, comme démarche globale et encourageante. "A mon sens, nos fédérations devraient se doter d'un plan de féminisation qui doit être présenté dans le cadre de la négociation de leur convention d'objectifs avec le ministère chargé des sports. Ce travail doit être matérialisé par la réalisation d'un panorama de plans de féminisation, instrument de promotion et de diffusion des actions mises en place par les fédérations. Il est destiné à favoriser les synergies entre les différents acteurs, nationaux et territoriaux, à mutualiser les pratiques, les compétences et les connaissances, afin d'aller vers plus de mixité dans le sport", a conclu Mme Hedjab.



## FC BARCELONE

## Le message de Laporta à Messi

**C'est la toute première fois que Messi participe à l'élection présidentielle du Barça, signe de l'importance du scrutin.**

Comme le prédisaient les sondages depuis plusieurs semaines, Joan Laporta est le nouveau président du FC Barcelone. A la tête du Barça entre 2003 et 2010, l'avocat catalan a en effet remporté les élections organisées dimanche pour désigner le successeur de Josep Maria Bartomeu. Une victoire acquise avec plus de 54% des suffrages.

Les dossiers ne manquent pas pour le nouvel homme fort des Blaugrana. Mais comme il l'avait confié lors de sa campagne, sa priorité est désormais de convaincre Lionel Messi de prolonger l'aventure avec son club formateur. Lionel Messi a participé à l'élection du nouveau président du club catalan.

Décontracté, l'Argentin s'est présenté dimanche matin pour déposer son vote, accompagné de son fils. Selon la presse espagnole, c'est la toute première fois que Messi participe à l'élection présidentielle du



Barça, signe de l'importance du scrutin. « Aujourd'hui marque l'anniversaire du jour où Lionel Messi a débuté avec les jeunes du Barça.

Voir que ce dimanche, le meilleur joueur du monde et de l'histoire du football est venu voter cela prouve, selon moi, ce que nous avons dit durant la campagne. A savoir que Messi aime le Barça, que le meilleur joueur du monde aime le Barça. C'est très significatif. Je vais l'encourager à continuer au FC Barcelone, c'est ce que nous voulons tous », a-t-il confié après l'annonce des résultats des

élections. Messi n'est toujours pas sur de rester à Barcelone, loin de là. Dans les clubs intéressés par le sextuple Ballon d'or, il y a évidemment le PSG. Et il semblerait que La Pulga ait acheté un logement dans la capitale. Selon les informations de média qatari Qatar Today, Messi vient tout juste d'acheter une villa à Paris.

Ce qui pourrait bien sous-entendre que le numéro 10 argentin souhaiterait s'installer en France dans les prochains mois. Un achat pour préparer son futur transfert au PSG ? L'avenir le dira.

## REAL MADRID

## Zidane calme tout le monde

Lors du choc du dimanche face à l'Atlético Madrid (1-1), le Real Madrid s'est vu privé d'un penalty évident et la polémique gronde.

Zinedine Zidane a refusé de donner son avis sur la décision de ne pas accorder ce penalty au Real Madrid lors de la première mi-temps du derby madrilène contre l'Atlético Madrid. L'arbitre Alejandro Hernandez Hernandez n'a pas annulé sa décision après avoir consulté la VAR sur une main de Felipe dans la surface des Colchoneros. Les médias espagnols évoquent un scandale et une nouvelle « Polémica » qui promet d'occuper les Unes des différents quotidiens ibériques lundi matin. Mais Zizou a, comme à son habitude, calmé les ardeurs de la presse. « Comme toujours, je ne m'implique pas », a déclaré Zidane, interrogé par les médias sur la décision d'un arbitre avec lequel le Real entretient un lourd contentieux depuis plusieurs années. « Nous savons qu'ils [les arbitres] ont un travail difficile. Nous devons respecter la décision et c'est tout. Nous savons que, de toute façon, c'est difficile. Nous ne pouvons pas nous impliquer là-dedans. C'est la responsabilité de l'arbitre. Les joueurs disaient que c'était une main, mais l'arbitre a dit que ce n'était pas le cas. » L'égalisation tardive de Karim Benzema a remis les deux équipes à égalité après l'ouverture du score de Luis Suarez au Wanda Metropolitano, bien que cela ne soit pas suffisant pour ramener le Real Madrid au-dessus de Barcelone au tableau de classement. « La première mi-temps était pour eux et la seconde était la nôtre », a déclaré Zidane au terme du match, en conférence de presse. « En fin de compte, le plus important est d'avoir eu une seconde mi-temps comme nous l'avons fait. Notre objectif est de continuer. Nous savons qu'il y a un long chemin à parcourir et nous allons nous battre jusqu'au bout. Les choses peuvent toujours changer. Nous savons que nous pouvons nous améliorer. Le plus important a été de mieux jouer en seconde période », a insisté Zidane.

## O MARSEILLE

## Une humiliation historique

L'Olympique de Marseille a touché le fond en étant éliminé de la Coupe de France par les amateurs de Canet-en-Roussillon (2-1). Andrezieux, Carquefou, Grenoble, Quevilly et cette fois Canet-en-Roussillon... Sorti de la Coupe de France dès les 16es de finale par les amateurs de l'AS Canet, pensionnaire de National 2, l'Olympique de Marseille n'en est pas à sa première élimination honteuse. Pourtant, l'OM ne semble jamais être tombé aussi bas que dimanche. Conséquence du contexte lié à la pandémie de coronavirus et à la physionomie du match. « Il faut ajouter le fait que Canet ne joue plus au foot, n'a pas manqué de rappeler Daniel Riolo au micro de RMC en référence à l'arrêt de la saison chez les amateurs. C'est le pompon de la honte de l'histoire de la Coupe de France ! Tu ne peux pas faire pire. Tu ne peux même pas dire que c'était à l'extérieur avec le public... Ils n'ont pas d'occasion, ils ne touchent pas un ballon, ils se font balader, ils jouent contre une équipe

qui a joué 12 matches dans l'année... Il n'y a pas eu pire dans l'histoire. C'est dingue, je ne comprends pas. » Après une campagne de Ligue des champions honteuse et une première partie de saison catastrophique dans le jeu sous les ordres d'André Villas-Boas, l'OM fait encore pire. Incapables de gagner en Ligue 1 (une seule victoire sur les 11 derniers matches), les Phocéens ont été éjectés en 16e de finale de la Coupe de France par Canet-en-Roussillon, formation de National 2. L'équipe dirigée par Nasser Larguet (pour son dernier match avant la prise de fonction de Jorge Sampaoli) a été incapable de dominer une D4, qui a réalisé une belle prestation. Nasser Larguet n'a pas caché sa déception après l'élimination de l'OM face aux amateurs de Canet-en-Roussillon en Coupe de France. Dominés dans tous les secteurs, les Ciel et Blanc se sont logiquement inclinés, provoquant la colère de Nasser Larguet. « On n'a pas le droit de se faire sortir comme ça. On est l'OM. On doit montrer sur le ter-

rain qu'on est une Ligue 1 contre une National 2. Il y a une remise en cause de chacun d'entre nous pour affronter les prochaines échéances », a-t-il ainsi confié à l'issue de la rencontre au micro d'Eurosport. Et l'amertume était toujours au rendez-vous en conférence de presse. « Je suis très amer, a-t-il confié. Il y a une équipe qui a joué un vrai match de Coupe avec ses armes. On était prévenus qu'il y a un Petit Poucet qui cherche l'exploit et qu'on devait jouer à notre niveau Ligue 1. On n'a pas montré ce visage-là.

On a essayé de se remobiliser après le 1-1, on pouvait encore asseoir notre jeu. Mais on n'a pas forcé notre destin par le jeu, il y a eu trop d'approximations et de déchets techniques. On a manqué de tout. On n'avait pas l'état d'esprit Coupe, pas de jeu extérieur, on n'a pas pesé. Je le vis très mal. Je voulais mettre l'équipe dans les mains du nouveau coach avec une victoire. C'est une grosse déception personnelle et une grosse amertume. »

## Kamara craque



Interrogé par Eurosport au coup de sifflet final, Boubacar Kamara n'est pas parvenu à analyser la prestation ridicule de son équipe. Quel était son sentiment après ce camouflet ? « La honte. Y a pas de mot, on a fait de la merde et il

faudra payer », a lancé le milieu défensif, exemplaire depuis de longues semaines (mais qui n'était pas capitaine pour cette rencontre). Avant de poursuivre son coup de gueule : « Y a rien qui allait. Je ne sais pas quoi vous dire, en fait. On a fait de la merde et le résultat est juste. Ce n'est pas une excuse, on joue contre une N2, on est professionnels, on ne doit pas perdre. C'est une grosse erreur... » Certains joueurs marseillais comme Dimitri Payet ont montré un bien mauvais visage à leur nouveau coach argentin.



## MANCHESTER CITY

## Guardiola bon perdant

C'est la fin d'une longue série pour Manchester City. Après 21 victoires consécutives, les Citizens se sont inclinés, une première depuis la défaite face à Tottenham le 21 novembre dernier (2-0). Ce dimanche, c'est Manchester United qui est ressorti victorieux du derby (2-0). Les Red Devils ont livré une belle partie, et Pep Guardiola s'est montré très fair-play à l'égard du rival au micro de Sky Sports, dans des propos relayés par L'Équipe : « C'était un match fantastique. United a commencé par faire un pressing incroyablement haut et ils ont très vite ouvert la marque. On a bien joué. Malheureusement,

nous n'avons pas su être cliniques en attaque. Il faut féliciter United. Nous allons faire les gros titres parce que nous perdons. Mais l'information, ce sont nos vingt et une victoires consécutives. Il reste 30 points à distribuer et nous devons recommencer à gagner. Nous avons mieux joué (en perdant) que contre West Ham en gagnant [2-1, le 27 février]. Parfois cela arrive, c'est le football. »

## RABIOT CONVOITÉ

Adrien Rabiot a toujours été annoncé partant de la Juventus. À mesure que le mercato estival approche, des rumeurs

refont surface. Cette fois, c'est Pep Guardiola et Manchester City qui aimeraient l'attirer. Interrogé par TuttoSport, l'agent historique Vincenzo Morabito a annoncé une petite bombe : « Le Français est sur la liste de Pep Guardiola à Manchester City. Mais il ne quittera pas la Juventus ». Spécialisé dans les transferts en Premier League, il sait donc de quoi il parle. De là à voir les Citizens se bouger sur ce dossier, il reste un gros gouffre. Mais ce serait une belle histoire puisque le Français a côtoyé, dans sa formation, les Skyblues en 2008.





PANDÉMIE DE COVID-19

## 148 nouveaux cas, 123 guérisons et 5 décès en 24h

CRUE DE L'OUED MEKNASSA

# Le corps sans vie d'une huitième victime, retrouvé



**L**e corps sans vie d'une huitième victime de la crue de l'Oued Meknassa, dans la wilaya de Chlef, a été retrouvé, hier, par les éléments de la Protection civile, portant le bilan de cette catastrophe naturelle à 8 morts et 2 disparus, a-t-on appris auprès de ce corps constitué. Le Capitaine Yahia Mesaâdia a indiqué à l'APS que

les équipes de recherche ont retrouvé, vers 15h30 à environ 400 mètres du lieu de jonction de l'Oued Chlef et Oued Meknassa, le corps sans vie d'une des trois personnes portées disparues lors de la crue, samedi soir, de l'Oued Meknassa. Il s'agit d'un enfant âgé de sept ans, ce qui porte le bilan des victimes de cette crue à 8 morts, a-t-on précisé de même source,

en signalant que les recherches se poursuivent pour retrouver les deux autres disparus. Les fortes précipitations qu'a connues la wilaya de Chlef, samedi dernier, ont entraîné la crue de l'Oued Meknassa, qui, en débordant, a emporté trois véhicules. Un bilan précédent a fait état de sept morts (deux femmes, trois hommes et deux enfants), rappelle-t-on.

LIGUE 1

## Le CRB ne sait plus gagner

Nouvelle contre performance pour le champion d'Algérie en titre, le CR Belouizdad, tenu en échec (1-1), hier dans son antre fétiche du 20-Août, par le CS Constantine dans un match comptant pour la mise à jour de la sixième journée du championnat de Ligue de football. En perte de vitesse, le Chabab ne sait plus gagner et son entraîneur français, Franck Dumas, risque fort d'être limogé. Les Belouizdadis se positionnent provisoirement à la 8e place, en compagnie de l'USMA, avec cinq matchs retard à disputer, alors que les Sanafir du CSC rejoignent le WA Tlemcen à la 12e position, avec un match en moins.

CÔTE D'IVOIRE

## Patrick Achi nommé Premier ministre par intérim

Le ministre d'Etat, secrétaire général de la présidence de Côte d'Ivoire, Patrick Achi, a été nommé, hier, Premier ministre par intérim, en remplacement de Hamed Bakayoko, "absent pour raisons médicales", a annoncé la présidence ivoirienne. "Patrick Achi, ministre d'Etat, exerce à titre intérimaire les fonctions de Premier ministre, chef de gouvernement", a indiqué la présidence ivoirienne dans un communiqué, relayé par des médias. Aussi, Téné Birahima Ouattara, ministre des Affaires présidentielles, a été nommé ministre de la Défense par

intérim, en remplacement également de M. Bakayoko qui occupait ce poste. «Compte tenu de son état de santé, il (Hamed Bakayoko, ndlr) devra rester encore quelques temps en hospitalisation», avait déclaré samedi le président Alassane Ouattara. Hamed Bakayoko, 55 ans, avait été évacué en France le 18 février dernier pour y être soigné. Il avait accédé en juillet 2020 au poste de Premier ministre, à la place d'Amadou Gon Coulibaly, décédé une semaine après son retour d'une hospitalisation de deux mois en France.

TRIBUNAL CRIMINEL D'APPEL DE OUARGLA

## Dix ans de prison ferme contre un narcotrafiquant

Une peine de dix ans de prison ferme, assortie d'une amende de 1 million de dinars, a été prononcée hier par le tribunal criminel d'appel de Ouargla à l'encontre de A.H, pour transport illicite de drogues dans le cadre d'une bande criminelle organisée. L'affaire remonte, selon l'arrêt de renvoi, au 21 juin 2019, lorsque les services sécuritaires compétents ont, agissant

sur informations faisant état de transport de drogues entre Moghrar (Naâma) et Ouargla, intercepté, à un barrage dans la région de Métlili (Ghardaïa), une quantité de 300 kg de kif traité, dissimulés soigneusement à bord d'un véhicule tout terrain avec à son bord deux individus répondant aux initiales de Y.B et H.M. Les investigations ont permis de révéler que les mis en

cause étaient orientés par A.H qui leur servait d'éclaireur à bord d'un véhicule touristique et qui a été arrêté par la suite par les services de la Gendarmerie nationale dans la région de Métlili. Le représentant du ministère public avait requis la réclusion à perpétuité à l'encontre de A.H, eu égard à la gravité des charges pesant sur lui.

## Au fil du jour

### Ecoute, dit la pierre...

Par Rachid Ezziane

« Il jura sur les noms du Tout-Puissant, Créateur de la beauté, que plus jamais sur son chemin, il n'oubliera de sacrifier la beauté du don divin qu'est la vie... » Tout est résumé dans cette phrase. Mais elle n'aura de signification effective pour le lecteur que lorsqu'il aura terminé de lire le roman « Le serval » de Samir Mehalla. Dans la trame il n'y a pas beaucoup de personnages. Dix, tout au plus. Mais avant...

Un homme se promène le long d'une plage. Il n'est pas attiré par la beauté du site ni l'envie de faire quelques brasses. C'est plutôt les souvenirs qui l'incitent à la promenade. La conscience...

Et il le dit dans son premier soliloque : «C'est, quelque part, cette envie de décamper d'un corps que j'ai trop « squatté » et d'un éveil que je n'ai... que bigrement porté qui inspire mon musard pas. » De quoi s'agit-il et pourquoi cet homme se croit-il obligé de « décamper » de son corps ? Il devient encore plus énigmatique ce début, quand l'homme ajoute : « De moi-même m'arracher... presque me gommer avec chaque foulée ensablée... me celer dans un gracieux ressenti de rupture. S'exciter de voir son corps évoluer d'un bord et son réveil d'un autre ! »

Au bout de quelques pas, l'homme heurte avec son orteil une pierre. Il ressent une intense douleur. Elle éveille en lui le souvenir. Et après un tiraillement entre son corps et sa raison — la jeter ou la garder — l'homme décide de garder la pierre, et comme si elle lui parlait, tout lui revient. Écoute...dit la pierre. [L'expression est répétée au début de chaque chapitre. Elle incite le lecteur à poursuivre l'énigmatique foulée de l'homme, mais surtout ses souvenirs, ou les confidences de sa conscience.]

Et c'est sous la conduite de cette pierre, qui ne peut être que la conscience de cet homme, que se construit la trame du roman.

Il s'agit de l'histoire de deux familles algériennes. Somme toute, banales, comme le commun de toutes les familles algériennes. Sauf qu'entre les deux familles, se nouera une relation fusionnelle et passionnelle à cause d'un amour né entre Riad et Hiba. Riad a une sœur. Hiba, elle, est fille unique. Entre sa mère possessive et snobe et son père, personnage abscond, et nommé Mahid [de Ha, Harki et Hid, de moudjahid], Hiba ne sait à quel saint se vouer. Pour fêter son anniversaire, Nadjet, la sœur de Riad, invite ses deux meilleures amies : Hiba, qui est médecin, et Afa la journaliste. Entre les trois amies s'ouvre une longue discussion sur la condition de la femme dans leur pays. Chacune y puisera dans son vécu et son éducation les idées dont elle y croit. Quelques instants après arrive Riad et se joint à la discussion. S'ensuit alors un dialogue contradictoire tout en écoutant des morceaux de musique classique que joue Hiba. La finesse de la fille subjugué Riad et il se sent attiré par elle.

« En fin de soirée, tout en raccompagnant Hiba à sa voiture, Riad lui formule presque discrètement le vœu de la revoir. Il voulait tant la revoir.

Pour exister, avoir un nom, un sens dans son pensif regard.

Son regard éperdu.

Profond.

Intelligent. »

Roman à lire pour fouiner dans les méandres « insurrectionnelles » de l'âme humaine.